

REPUBLIQUE RWANDAISE

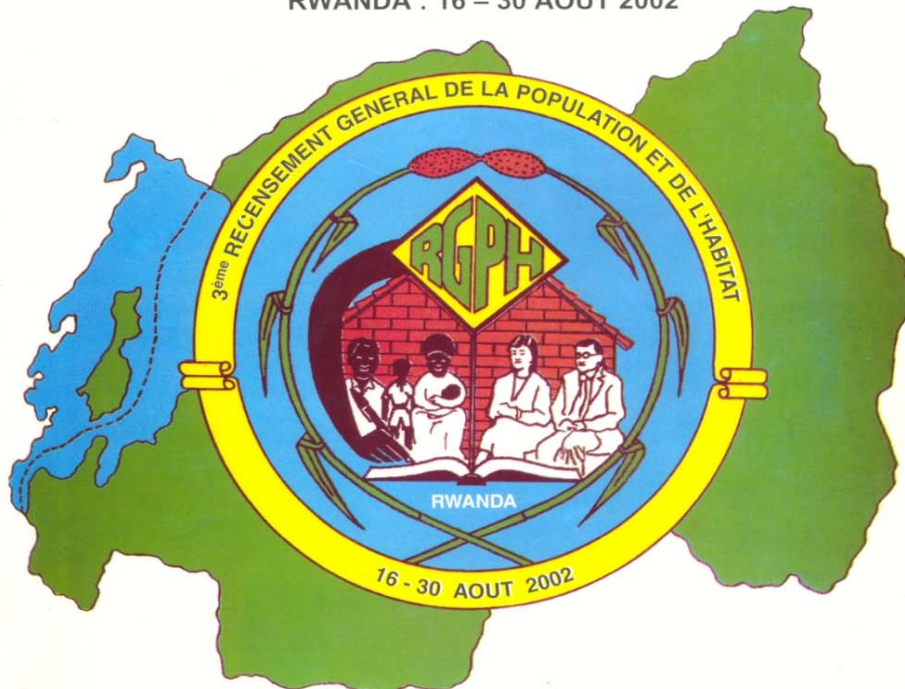


MINISTRE DES FINANCES ET DE  
LA PLANIFICATION ECONOMIQUE

COMMISSION NATIONALE  
DE RECENSEMENT

SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT  
RWANDA : 16 – 30 AOUT 2002



# RAPPORT SUR LES RESULTATS PRELIMINAIRES

Kigali, Février 2003

**REPUBLIQUE RWANDAISE**



**MINISTRE DES FINANCES ET DE  
LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**

**COMMISSION NATIONALE  
DE RECENSEMENT**

**SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT  
RWANDA: 16 - 30 AOUT 2002**

# **RAPPORT SUR LES RESULTATS PRELIMINAIRES**

**Kigali, Février 2003**

***Ce document a été réalisé avec l'assistance financière de la Communauté Européenne, des Gouvernements du Royaume Uni et des Pays Bas et de l'UNFPA. Les points de vue qui y sont exposés reflètent l'opinion du Service National du Recensement; et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission Européenne et des autres bailleurs de fonds.***

## AVANT PROPOS

*L'organisation du 3<sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Rwanda, en Août 2002, répondait principalement à un triple objectif*

- *améliorer la connaissance des caractéristiques socio-démographiques des habitants de ce pays en vue d'une intégration plus rigoureuse de la variable « population - dans les plans et programmes de développement économique et social;*
- *renouveler la base statistique relative à la population, particulièrement après les graves événements qui ont secoué le Pays durant les années 1990 et qui ont profondément modifié l'état et le mouvement de cette population, c'est-à-dire d'une part ses effectifs, sa structure et sa répartition spatiale et d'autre part sa dynamique interne liée aux niveaux de la fécondité, de la mortalité et de ses échanges migratoires ;*
- *constituer une base de données géo- démographiquement et mettre à jour la base nationale de sondage susceptibles de faciliter les études ultérieures sur la population.*

Les résultats préliminaires de ce Recensement dont nous publions une analyse sommaire aujourd'hui, ne permettent certes pas d'affirmer au stade actuel que ces objectifs ont été entièrement atteints. Il faudra donc attendre la fin des travaux de traitement informatique des données en cours, pour compléter les données disponibles et les confirmer, pour calculer les indicateurs socio-démographiques de base et pour estimer les tendances évolution qui seront à la base de toutes les projections de la population et de ses caractéristiques. Celles-ci permettront à leur tour de définir les stratégies appropriées à adopter en matière de population et développement et dans les programmes de lutte contre la pauvreté sur le long terme.

Il y a lieu cependant de préciser que les données présentées ici, aussi préliminaires soient-elles, sont suffisamment fiables pour être exploitées par tous les utilisateurs et à toutes fins : administrations, instituts de recherche, société civile, partenaires extérieurs du développement, privés ...

En effet, la préparation et l'organisation minutieuses de la collecte des données sur le terrain, le degré de formation et la haute intégrité du personnel de terrain, ainsi que le niveau technique du personnel de traitement des données en salle, permettent de conclure à un bon déroulement de l'opération et d'une qualité satisfaisante des données qui en sont issues.

Les données dont il est fait état dans ce rapport ne constituent qu'une faible partie de l'ensemble des données collectées pendant le dénombrement d'Août 2002. Un rapport plus détaillé et plus complet sur les résultats bruts définitifs du Recensement ne pourra être prêt que vers la fin de l'année 2003. Et compte tenu de l'urgence de certains programmes du Gouvernement et de ses partenaires, il a été jugé tout aussi urgent de disponibiliser les données de base qu'il nous sied de présenter dans ce *rapport*.

Il s'agit des données sur (i) les effectifs de la population à tous les échelons administratifs (sauf la cellule dont les données seront disponibles à la sortie des

résultats définitifs), (ii) la répartition de la population suivant le sexe et le milieu (urbain et rural), (iii) les effectifs de la population âgée de 17 ans et plus, répartie également par sexe et par milieu de résidence.

Ces données, même si elles ne nous permettent pas de satisfaire tous les besoins des utilisateurs, n'en donnent pas moins l'image de la population du Rwanda en 2002, 11 ans après le précédent recensement (1991) et 8 ans après les massacres, le génocide et les importants déplacements des populations qui ont modifié en profondeur la structure de la population rwandaise.

Je profite de cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement et de la Commission Nationale de Recensement à l'endroit de toute la population qui a spontanément répondu à toutes les sollicitations des officiels de ce recensement et à toutes les étapes du processus (cartographie, recensement pilotes, dénombrement général, enquête post-censitaire).

Nous remercions également les autorités politico-administratives à tous les niveaux parce qu'elles n'ont ménagé aucun effort pour assurer la réussite totale de cette opération d'intérêt éminemment national.

Nous tenons aussi à exprimer notre satisfaction pour le travail accompli par l'équipe technique de ce Recensement. Qu'il s'agisse des cadres nationaux et internationaux du Service National de Recensement, qu'il s'agisse des contrôleurs superviseurs et agents recenseurs recrutés parmi les cadres des autres secteurs de la vie nationale, ils ont tous fait preuve d'un esprit d'abnégation qui a été à tous égards déterminant pour la réussite de l'opération.

Enfin, l'organisation et l'exécution de ce Recensement ont été rendues possibles par des interventions matérielles, financières et techniques pertinentes des partenaires et amis du Rwanda : l'Union Européenne, les Royaumes de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, le Fonds des Nations Unies pour la Population.

Qu'à l'occasion de la publication officielle des données préliminaires du Recensement, tous trouvent ici l'expression de la gratitude du Gouvernement Rwandais qui leur assure en même temps de sa disponibilité permanente pour une coopération toujours plus agissante, spécialement dans le domaine de la population.

*Kigali, Février 2003*



**Donald KABERUKA**

***Ministre des Finances et de la Planification Economique,***

***Président de la Commission Nationale de Recensement***

## TABLE DES MATIERES

### Avant-Propos

1. INTRODUCTION GENERALE.....	5
1.1. Contexte et Fondement légal.....	5
1.2. Objectifs du 3 <sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.....	5
1.3. Structures du 3 <sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.....	6
1.4. Cartographie censitaire .....	6
1.5. Recensement pilote .....	7
1.6. Questionnaires et Manuels .....	7
1.7. Sensibilisation .....	8
1.8. Formation du personnel .....	8
1.9. Dénombrement.....	9
1.10. Activités ultérieures .....	10
II. PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES .....	11
II.1. METHODOLOGIE .....	11
II.2. DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES .....	11
II.2.1. Nuit du recensement .....	12
II.2.2. Population résidante.....	12
II.2.3. Population urbaine .....	12
II.2.4. Population rurale.....	12
II.2.5. Densité.....	12
II.2.6. Rapport de masculinité .....	12
II.2.7. Taux de masculinité, taux de féminité .....	12
II.2.8. Taux d'accroissement inter-censitaire.....	13
II.3. POPULATION RESIDANTE.....	13
<b>Tableau 1 : Population Résidente du Rwanda par Province en 1991 et en 2002.....</b>	<b>13</b>
<b>Figure 1: EFFECTIFS DE LA POPULATION DES PROVINCES EN 1991 ET EN 2002.....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau 2 : Evolution comparée de la Population Rwandaise sur 2 périodes .....</b>	<b>15</b>
<b>inter-censitaires 1978-1991 et 1991-2002 .....</b>	<b>15</b>
II.3.1. La structure par sexe de la population .....	17
<b>Tableau 3 : Rapport de masculinité par Province en 1991 et en 2002.....</b>	<b>17</b>
<b>Figure 2: Structure par sexe selon les Provinces (RGPH 2002) .....</b>	<b>18</b>
II.3.2. La répartition spatiale de la population et les densités .....	18
<b>Tableau 4 : densité de la Population du Rwanda par Province en 1991 et 2002 .....</b>	<b>19</b>
II.4. LA POPULATION RESIDANTE URBAINE.....	21
<b>Tableau 5 : Evolution de la population résidante urbaine du Rwanda entre 1978 et 2002 .....</b>	<b>21</b>
<b>Figure 4: Evolution de la population urbaine des autres Provinces (excepté Kigali) entre 1991 et 2002 .....</b>	<b>22</b>
<b>Figure 5: Poids relatif de la Population Urbaine et Rurale en 1991 et en 2002 .....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 6 : Population des Villes du Rwanda par Sexe.....</b>	<b>23</b>
II.5.1. LA POPULATION RESIDANTE DES DISTRICTS .....	24
<b>Tableau 7 : Population de la Ville de Kigali par District.....</b>	<b>24</b>
II.5.2. La Province de KIGALI NGALI .....	25
<b>Tableau 8 : Population de la Province de Kigali Ngali par District.....</b>	<b>26</b>
II.5.3. La Province de GITARAMA.....	26
<b>Tableau 9 : Population de la Province de Gitarama par District.....</b>	<b>27</b>

<b>II.5.4. La Province de BUTARE</b> .....	27
<b>Tableau 10 : Population de la Province de Butare par District</b> .....	27
<b>II.5.5. LA PROVINCE DE GIKONGORO</b> .....	28
<b>Tableau 11 : Population de la Province de Gikongoro par District</b> .....	28
<b>II.5.6. La Province de CYANGUGU</b> .....	28
<b>Tableau 12: Population de la Province de Cyangugu par District</b> .....	29
<b>II.5.7. La Province de KIBUYE</b> .....	29
<b>Tableau 13 : Population de la Province de Kibuye par District</b> .....	30
<b>II.5.8. La Province de GISENYI</b> .....	30
<b>Tableau 14: Population de la Province de Gisenyi par District</b> .....	30
<b>II.5.9. La Province de RUHENGERI</b> .....	31
<b>Tableau 15 : Population de la Province de Ruhengeri par District</b> .....	32
<b>II.5.10. La Province de BYUMBA</b> .....	32
<b>Tableau 16 : Population de la Province de Byumba par District</b> .....	33
<b>II.5.11. La Province d'UMUTARA</b> .....	33
<b>Tableau 17: Population de la Province d'Umutara par District</b> .....	34
<b>II.5.12. La Province de KIBUNGO</b> .....	34
<b>Tableau 18: Population de la Province de Kibungo par District</b> .....	34
<b>II.6. POPULATION RESIDANTE AGEE DE 17 ANS ET PLUS</b> .....	35
<b>Tableau 19: Population résidante âgée de 17 ans et plus et de moins de 17 ans par Province</b> .....	35
<b>Figure 7 : Rapports de Masculinité chez les jeunes (moins de 17 ans) et chez les adultes 17 ans et plus</b> .....	36
<b>III. CONCLUSION GENERALE</b> .....	37
<b>ANNEXES</b> .....	40
Annexe 1 : Population totale et Population âgée de 17 ans et plus par District selon le Sexe .....	40
Annexe 2 : Calcul de la Répartition spatiale de la Population du Rwanda.....	43
selon la Courbe de Lorenz .....	43
Annexe 3. Districts ayant une population Supérieure à 100.000 habitants.....	44
Annexe 4. Districts ou Villes ayant une population inférieure à 50.000 Habitants .....	44

## **1. INTRODUCTION GENERALE**

### **1.1. Contexte et Fondement légal**

Le 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), comme les deux autres qui l'ont précédé, en 1978 et en 1991, répond à la nécessité de tenir compte des indicateurs socio-démographiques dans la mise en oeuvre des plans de développement du Pays à partir des données fiables et représentatives de l'ensemble des caractéristiques de la population.

Ceci est particulièrement vrai en 2002, époque où les données du 2<sup>ème</sup> RGPH de 1991, réalisé comme on le sait dans des conditions difficiles, ne reflétaient plus la réalité du Rwanda, surtout après les bouleversements profonds engendrés par les massacres et le génocide de 1994.

Cette situation, nouvelle à plus d'un titre, nécessitait une redéfinition de la politique nationale de population et exigeait une nouvelle vision du développement socio-économique, plus cohérente et plus réaliste, incluant une programmation conséquente de la lutte contre la pauvreté.

Dans ce cadre, la connaissance détaillée des caractéristiques sociales, démographiques et économiques de la population ainsi que des informations sur la disponibilité au sein des entités administratives des infrastructures sociales concernant l'eau, la santé, l'éducation, etc.... constitue un préalable à l'élaboration de cette politique et la mise en oeuvre des programmes efficaces de développement

Seule une opération d'envergure nationale comme le Recensement Général de la Population et de l'Habitat peut combler ce besoin en données démographiques et socio-économiques.

Le recensement de 2002 a été institué par l'Arrêté Présidentiel n° 43/01 du 29/12/1999 tel que modifié par l'Arrêté Présidentiel n° 28/01 du 10/11/2000 portant organisation du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Les organes chargés de l'exécution du Recensement sont clairement définis dans cet Arrêté, de même que les obligations de la population lors des visites des agents du recensement et les responsabilités de ceux-ci, surtout en ce qui a trait au secret statistique.

L'organisation des activités statistiques au Rwanda est réglementée par le Décret-loi n° 18/77 du 26/07/1977 qui constitue également une référence de base pour l'organisation et la conduite de ce Recensement.

### **1.2. Objectifs du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat**

Un des objectifs généraux de ce 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat est l'amélioration de la connaissance des caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population en vue de l'élaboration de plans et programmes de développement économique et social cohérents.



Les objectifs spécifiques poursuivis dans ce Recensement sont :

- connaître l'effectif de la population rwandaise et sa répartition spatiale,
- déterminer les taux de fécondité, de mortalité, de migration et d'accroissement naturel et global de la population,
- étudier les conditions d'habitation des ménages,
- déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturelles de la population,
- constituer une base de données géo-démographiques permettant la constitution d'une base de sondage aréolaire couvrant l'ensemble du territoire national.

Le présent rapport sur les résultats préliminaires du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat porte sur le premier de ces objectifs.

A travers une exploitation manuelle des fiches récapitulatives dressées à la fin de la collecte, ce rapport présente essentiellement les résultats globaux par sexe selon les unités administratives du pays ainsi que la population âgée de 17 ans et plus dans la nuit du 15 au 16 août 2002, dite « nuit de recensement ».

L'information ainsi fournie a pu être obtenue dans un délai assez court. Elle est nécessairement sommaire et provisoire mais n'en constitue pas moins un avant-goût en attendant des analyses plus poussées qui seront présentées lors de la publication des résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

### **1.3. Structures du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat**

Le Service National de Recensement (SNR) est l'organe technique chargé de l'exécution du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Il a à sa tête un Coordinateur National assisté d'un personnel professionnellement formé et réparti en deux services et six-sections. Le service a été épaulé, aussi bien pendant la préparation que pendant l'exécution des opérations, par une équipe d'experts nationaux et internationaux dans le cadre de missions de courte ou de longue durée.

La Commission Nationale de Recensement est l'organe d'orientation et de décision de ce recensement. Les commissions provinciales de recensement et les commissions de recensement dans les districts jouent le même rôle que la Commission Nationale et la représentent au niveau de leurs entités administratives.

Le financement des activités, qui se chiffre à 8 millions de dollars américains sur 4 ans, est assurée par le Gouvernement Rwandais, la Commission Européenne, des partenaires bilatéraux (Royaume-Uni et Pays-Bas) ainsi que le UNFPA.

Enfin, le SNR qui relève organiquement du Ministère des Finances et de la Planification Economique, travaille en étroite collaboration avec un des grands services de celui-ci, la Direction de la Statistique, dont il est un grand pourvoyeur en données statistiques.

### **1.4. Cartographie censitaire**

Il s'agissait de découper le territoire national en zones de dénombrement, petites unités opérationnelles de recensement. Par la même occasion, en conformité avec la loi n° 47/2000 du 19/12/2000 portant sur la réorganisation administrative du Pays, les limites des différentes entités administratives ont été actualisées et redessinées sur cartes.

Ce travail a duré une année (de mai 2001 à juin 2002) et a permis une meilleure estimation de l'affectation du personnel à recruter (agents recenseurs, chefs d'équipes, superviseurs, etc ...) et du matériel de collecte, afin de mieux programmer les activités de terrain.

La cartographie censitaire a aussi permis de constituer une nouvelle base nationale de sondage pour les enquêtes ultérieures.

En tout, le Rwanda a été découpé en 7726 unités opérationnelles de recensement ou zones de dénombrement en respectant les limites administratives afin de faciliter, éventuellement, la compilation et la désagrégation des résultats.

### **1.5. Recensement pilote**

Tout recensement démographique moderne est précédé d'une opération pilote (préparatoire, témoin) destinée à tester le questionnaire et les autres outils de collecte. C'est ce qui s'est passé sur un échantillon de 17 Districts du Pays entre le 16 et le 30 août 2001, soit à une période identique et dans les mêmes conditions que le recensement général mais exactement à un an d'intervalle.

Au cours de cette opération de répétition générale qu'est le recensement pilote, diverses méthodes et procédures ont été utilisées et testées relativement à l'organisation pratique sur le terrain, à la sensibilisation de la population, à la cartographie censitaire, à la codification et à la saisie des données du recensement.

Les conclusions et les enseignements du recensement pilote, dûment analysés et adaptés, ont permis un déroulement correct du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

### **1.6. Questionnaires et Manuels**

Partant des orientations de la Commission Nationale de Recensement, des discussions tenues avec les utilisateurs potentiels et en conformité avec les recommandations des Nations Unies en la matière, le Service National de Recensement a élaboré un premier projet de questionnaire ménage de 47 variables accompagné des manuels appropriés pour le personnel de terrain. Ceux-ci ont été testés lors du recensement pilote. Les enseignements tirés de ce pré-test, en plus des autres besoins exprimés, ont conduit le Service National de Recensement à confectionner une dernière version du questionnaire ménage de 51 variables en modifiant les manuels en conséquence.

Les questionnaires/ménage qui ont servi à la collecte des données dont les résultats préliminaires sont présentés dans ce document sont de deux types : un questionnaire/ménage ordinaire et un questionnaire/ménage collectif.

Les détails relatifs aux deux types de questionnaires seront présentés dans un volume spécial consacré à la publication des résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

En plus de ces questionnaires, un questionnaire sur les exploitations agricoles et sur l'élevage a été administré en même temps que les autres questionnaires. Il n'est pas fait état ici des résultats issus de ce questionnaire dont les données seront exploitées directement par le Ministère ayant l'agriculture et l'élevage dans ses attributions.

Pour un bon déroulement du recensement sur le terrain où plus de 10.000 agents de toutes catégories ont été déployés, il a fallu confectionner plusieurs manuels d'instruction, sortes de directives à suivre en vue de la réussite des opérations de recensement sur le terrain. Les principaux manuels étaient destinés aux agents recenseurs (9.150), aux chefs d'équipes (1.550), aux superviseurs (163) et aux contrôleurs provinciaux (24).

### **1.7. Sensibilisation**

Afin de mieux informer la population sur l'importance et l'intérêt du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat, en vue de sa participation active, ainsi que les autorités administratives et religieuses pour assurer leur implication et leur collaboration dans le déroulement des activités de terrain, une campagne de sensibilisation a été initiée par le Service National de Recensement sur instructions de la Commission Nationale de Recensement.

La campagne de sensibilisation a été lancée quelques mois avant le recensement pilote et s'est intensifiée au fur et à mesure qu'on approchait la période de collecte des données du recensement général. Elle a été poursuivie sans relâche pendant cette période.

Les autorités administratives à tous les niveaux ont été particulièrement sollicitées dans cet exercice et leur rôle a été à coup sûr déterminant dans la réussite de l'opération.

Les approches de sensibilisation employées sont, en gros, les suivantes :

- tournées de sensibilisation dans les Provinces et les Districts,
- articles dans les journaux,
- émissions à la radio et à la télévision,
- panneaux publicitaires, communiqués, spots, etc...

D'une manière générale, cette campagne de sensibilisation et de publicité a été fort efficace pour la réussite des travaux sur le terrain et les informations que nous publions dans ce document sont en bonne partie le fruit de cette bonne collaboration entre les autorités politico-administratives et la population.

### **1.8. Formation du personnel**

Depuis le lancement du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat jusqu'à la sortie des résultats préliminaires, plusieurs types de formations ont été suivies soit par les cadres du SNR soit par le personnel temporaire recruté pour exécuter des phases spécifiques.

La formation des cadres a pris la forme tantôt des ateliers sur place organisés par des experts en mission, tantôt des stages à l'étranger notamment au Sénégal, au Ghana, en Côte d'Ivoire, en France et en Roumanie.

Chaque phase majeure de ce projet a été précédée d'au moins une séance de formation destinée à la mise à niveau du personnel temporaire recruté pour exécuter cette phase. C'est ainsi que la phase de la cartographie censitaire a été précédée par une formation des agents topographes et une autre pour les dessinateurs. Le recensement pilote ainsi que le recensement général ont été précédés d'une formation préalable des formateurs au niveau de Kigali suivie d'une formation plus décentralisée des agents recenseurs et des chefs d'équipes au niveau des Districts.

A la veille du grand dénombrement, la formation a concerné près de 12.000 agents de toutes catégories

- agents recenseurs,
- chefs d'équipes,
- superviseurs dans les Districts,
- contrôleurs dans les Provinces,
- formateurs au SNR.

Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions entre le 13 et 22 juillet 2002 à Kigali pour les formateurs et du 29 juillet au 4 août 2002 dans tous les Districts du Pays pour le reste des agents de terrain. Elle a mis l'accent sur la bonne compréhension du questionnaire du Recensement et sur des applications pratiques organisées sur le terrain. En général, cette formation a été bien suivie.

### **1.9. Dénombrement**

Les dates du Dénombrement ont été respectées. Commencé le matin du 16 août, le recensement s'est achevé le 30 août 2002 sur l'ensemble du territoire.

Les manuels d'instruction spécifiaient bien les rôles des uns et des autres au cours de cette période cruciale du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Les contrôleurs provinciaux, les superviseurs, les chefs d'équipes devaient s'assurer journalièrement de la bonne marche des opérations grâce au suivi de l'évolution du travail des agents recenseurs. Ceux-ci devaient rendre compte de cette évolution à leurs chefs d'équipes qui se chargeaient de vérifications nécessaires et des solutions aux difficultés éventuelles rencontrées.

Les moyens logistiques mis en oeuvre ont été suffisants. Les véhicules et les divers matériels ont été fournis au niveau des Districts. Les contacts avec les autorités locales, en vue d'une meilleure collaboration sur le terrain ont été faciles. La publicité et la sensibilisation ont été intensifiées durant les 15 jours du recensement et ont touché toutes les couches de la population.

Dès la fin des travaux de dénombrement, le retour des documents du Recensement au Service National de Recensement a été organisé et a duré environ une semaine, les problèmes de regroupement des matériels, de transport, de paiement des salaires ayant dû être réglés entre-temps.

Trois semaines après la fin du dénombrement, une Enquête Post-Censitaire a été organisée et a porté sur un échantillon de 120 Zones de Dénombrement réparties sur 82 Districts.

### **1.10. Activités ultérieures**

Les activités qui suivent la collecte des données sur le terrain sont : le traitement informatique des données, la mise en place d'un système d'information géographique, l'analyse des données, la publication des résultats, la diffusion et la dissémination de ces résultats.

Le traitement informatique des données, qui est en cours, a commencé avec la vérification et le codage des questionnaires et se poursuit avec la saisie des données, en vue de disposer d'un fichier stabilisé des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et d'un plan de sondage actualisé pour le Rwanda. Cette opération se terminera par la sortie de tableaux statistiques qui pourraient être disponibles vers la fin de l'année 2003.

La mise en place d'un Système d'information géographique (SIG) consistera à digitaliser les cartes censitaires utilisées lors du dénombrement général de la population, ensuite les données cartographiques enregistrées à l'aide de GPS (Global Positioning System) pendant les travaux de cartographie de terrain. Les données socio-démographiques saisies au cours du traitement informatique seront incorporées au système d'information géographique pour permettre la sortie de cartes thématiques et un atlas socio-démographique du Rwanda.

L'analyse des données consistera à transformer les informations brutes fournies par les tableaux statistiques en indicateurs plus ou moins élaborés, à interpréter les mesures des niveaux atteints par les phénomènes socio-démographiques et à évaluer les tendances d'évolution. Au total, 16 thèmes ont déjà été identifiés pour faire l'objet d'une analyse approfondie de la situation socio-démographique du Rwanda.

La présente publication est la première d'une série de documents qui seront publiés par le Service National de Recensement sur les résultats du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda. Ainsi, les documents ci-après seront confectionnés et mis à la disposition des utilisateurs dès la fin de l'année 2004 : les résultats définitifs du recensement, le rapport de synthèse, les différents rapports d'analyse thématique, les monographies régionales et le rapport général sur le 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

La publication ne suffit pas elle-même et la diffusion ainsi que la dissémination des résultats font partie des activités programmées en 2004. Des séminaires de dissémination des résultats du Recensement et des tables rondes seront organisés

tant au niveau national que régional. Des interviews et communications seront données dans les organes de presse en vue de mettre les informations contenues dans ces publications à la portée du plus grand public possible. En même temps, un site Internet sera créé au Service National de Recensement aux fins de mettre à la disposition du public tant national qu'international les résultats du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population du Rwanda.

## **II. PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES**

### **II.1. METHODOLOGIE**

Les résultats préliminaires du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda ont été obtenus sur base des données de synthèse des fiches récapitulatives de toutes les zones de contrôle remplies par les chefs d'équipes. Ces fiches récapitulatives présentent la répartition de la population de chaque zone de dénombrement par sexe et statut de résidence telle que recensée par l'agent recenseur, ménage par ménage. Ces enregistrements qui touchent ainsi l'ensemble de tous les ménages du pays donnent une grande fiabilité aux résultats présentés dans ce document.

Nonobstant les précautions prises par le Service National de Recensement dont les cadres techniques se sont consacrés pendant plus d'un mois à la vérification de l'exhaustivité de ces fiches récapitulatives, et à cause de la structure même des zones de dénombrement qui chevauchent parfois sur plusieurs cellules ou ne couvrent qu'une partie de la cellule administrative, il est possible que les résultats définitifs, qui seront publiés à l'issue du traitement informatique complet des données contenues dans tous les questionnaires, dégagent des effectifs légèrement différents de ceux qui sont publiés actuellement.

L'exploitation informatique permettra donc de confirmer les présents résultats ou de les corriger le cas échéant ; mais comme dit plus haut, ils présentent suffisamment de fiabilité pour être d'ores et déjà mis à la disposition des utilisateurs.

Dans cette publication, les tableaux qui sont présentés concernent la population résidante (les résidants présents et les résidants absents) de tous les ménages ordinaires et collectifs, c'est-à-dire la population dite de droit (*de jure*), par opposition à la population présente dite de fait (*de facto*) utilisée dans certains pays.

Les résultats préliminaires ainsi obtenus donnent la population résidante des entités administratives du pays et celle âgée de 17 ans et plus jusqu'au niveau du Secteur administratif, répartie selon le sexe et le milieu de résidence (urbain et rural). Ils donnent également quelques indicateurs de base sur l'état de la population, sur l'évolution de la population urbaine et rurale ainsi que sur la densité de la population par province.

### **II.2. DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES**

La définition des concepts utilisés dans cette publication est nécessaire pour permettre au lecteur d'avoir une compréhension aisée des résultats présentés.

### **II.2.1. Nuit du recensement**

C'était la nuit du 15 au 16/08/2002 précédant le premier jour du dénombrement effectif de la population. Toutes les questions posées pendant le recensement (du 16 au 30/08/2002) se rapportent à cette nuit, quelle que soit la date du passage de l'agent recenseur dans le ménage.

### **II.2.2. Population résidente**

La population résidente est constituée de toutes les personnes ayant passé ou non la nuit de recensement dans leurs ménages où elles vivent depuis au moins six mois ou qui ont l'intention d'y vivre pendant une durée continue d'au moins six mois. Elle s'obtient par la sommation des Résidents Présents (RP) et des Résidents Absents (RA).

### **II.2.3. Population urbaine**

Elle englobe toute la population vivant à l'intérieur des limites des circonscriptions administratives urbaines reconnues comme telles par la loi. Il s'agit de tous les chefs - lieux des provinces, de la ville de Kigali ainsi que des villes de Nyanza, Ruhango et Rwamagana.

### **II.2.4. Population rurale**

C'est l'ensemble de la population habitant les Districts ruraux du pays autres qu'urbains.

### **II.2.5. Densité**

La densité qui exprime la concentration de la population sur une entité territoriale est exprimée par le nombre moyen d'habitants par kilomètre carré, lui-même donné par le rapport de l'effectif de la population à la superficie de cette entité exprimée en kilomètres carrés. La densité dont il sera question ici est celle dite générale, c'est-à-dire celle qui tient compte de tout l'espace géographique du territoire considéré ( y compris les lacs, forêts, ...) par opposition à la densité physiologique qui se réfère à l'espace réellement habitable. Toutefois, dans les provinces longeant le lac Kivu il n'a été tenu compte que de la superficie terrestre.

### **II.2.6. Rapport de masculinité**

La rapport de masculinité ou sex-ratio exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée.

### **II.2.7. Taux de masculinité, taux de féminité**

C'est la proportion, exprimée en pourcentage, des hommes (ou des femmes) dans l'ensemble de la population d'une entité donnée.

### II.2.8. Taux d'accroissement inter-censitaire

Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux et est calculé suivant la formule ci-après

$$r = [P_t / P_o]^{1/t} - 1$$

où  $P_t$  = population au recensement actuel  
 $P_o$  = population au recensement antérieur  
 $t$  = nombre d'années entre les deux recensements  
 $r$  = taux d'accroissement annuel moyen

### II.3. POPULATION RESIDANTE

Les résultats préliminaires du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé au Rwanda en août 2002 donnent une population résidente totale de 8.162.715 habitants (dont 3.894.732 hommes et 4.267.983 femmes). Au recensement de 1991, cet effectif s'élevait à 7.151.551. Le pays compte ainsi 1.005.164 habitants de plus depuis cette date soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,2%.

La Province la plus peuplée est celle de Ruhengeri avec 894.179 habitants, suivie de près par celles de Gisenyi et de Gitarama, alors que les Provinces les moins peuplées sont celles d'Umutara, Kibuye et Gikongoro.

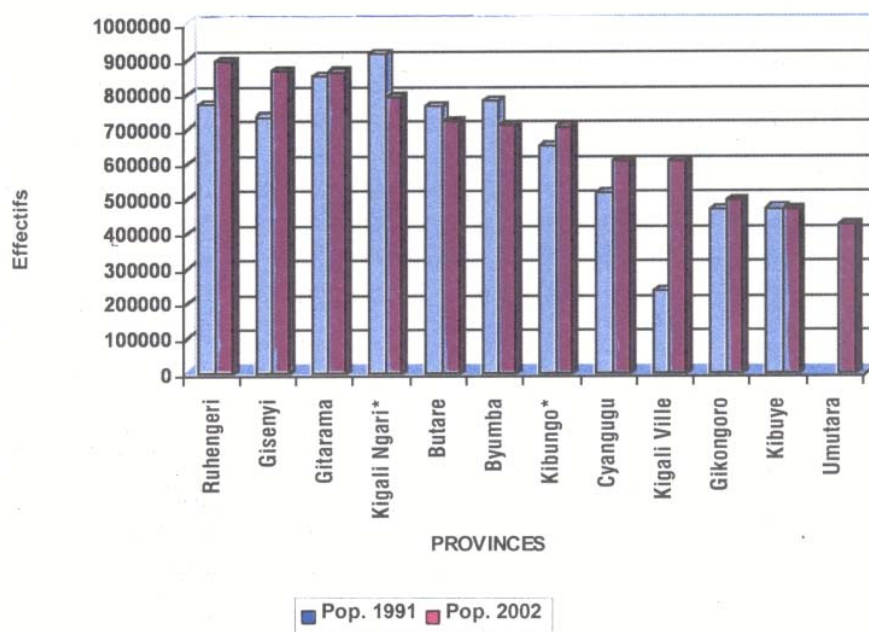
La répartition de cette population par Province en 1991 et 2002 est présentée dans le tableau qui suit :

**Tableau 1 : Population Résidente du Rwanda par Province en 1991 et en 2002**

Province/Ville	1991			2002			Rang 1991	Rang 2002
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total		
RUHENGERI	367 415	401 882	769 297	417 777	476 402	894 179	4	1
GISENYI	352 733	381 925	734 658	403 614	463 611	867 225	6	2
GITARAMA	415 358	436 093	851 451	407 955	456 639	864 594	2	3
KIGALI NGALI	451 972	462 062	914 034	372 911	419 631	792 542	1	4
BUTARE	369 935	394 513	764 448	338 439	384 177	722 616	5	5
BYUMBA	380 520	401 907	782 427	338 047	374 325	712 372	3	6
KIBUNGO	320 287	332 654	652 941	336 090	371 458	707 548	7	7
CYANGUGUGU	250 343	264 313	514 656	291 673	317 831	609 504	8	8
VILLE DE KIGALI	128 509	107 155	235 664	332 626	275 515	608 141	11	9
GIKONGORO	224 231	243 101	467 332	234 415	258 192	492 607	10	10
KIBUYE	227 309	243 334	470 643	217 514	250 231	467 745	9	11
UMUTARA				203 671	219 971	423 642	-	12
RWANDA	3 488 612	3 668 939	7 157 551	3 894 732	4 267 983	8 162 715		



**Figure 1: EFFECTIFS DE LA POPULATION DES PROVINCES EN 1991 ET EN 2002**



L'analyse de l'évolution de la population selon les Provinces entre les deux dates doit être nuancée à cause de la réforme administrative qui est intervenue entre-temps occasionnant des modifications des limites administratives et inévitablement des transferts de populations. C'est ainsi que la Province d'Umutara a été créée à partir des communes et secteurs des Provinces de Byumba et de Kibungo. Les limites de la Ville de Kigali ont été élargies au dépens de la Province de Kigali Ngali qui, en plus, a cédé certains secteurs à la Province de Kibungo. Les autres Provinces ont maintenu leurs limites de 1991. Toutefois, les pertes en vies humaines et les déplacements et installations internes et externes des populations suite à la guerre et au génocide de 1994 ont sensiblement perturbé l'évolution de la population de presque toutes les provinces du pays.

La population de la Ville de Kigali a plus que doublé en l'espace de 11 ans, passant de 235.664 à 608.141 habitants, soit une augmentation 158% ou 9% par an en moyenne. Cette croissance rapide s'explique surtout par la sécurité relative qu'offrait cette ville après les événements des années 1990 mais aussi par les nombreuses opportunités d'emploi, de commerce et de formation qu'elle offre par rapport aux autres villes et Provinces. Suite à cette croissance accélérée, sa population s'est déversée sur les communes environnantes rendant nécessaire une redéfinition des limites de la ville en l'an 2000 pour incorporer les anciennes communes de Kanombe, Butamwa et d'une partie de Rutongo et de Rubungo qui appartenaient à la Province de Kigali Ngali. Ainsi, la Ville de Kigali, qui n'occupait que le 11<sup>e</sup> rang parmi les Préfectures du pays en 1991 avec à peine 3% de la population totale, occupe actuellement le 9<sup>e</sup> rang et héberge 7,5% de la population du pays (Voir tableau 1 et figure 1).

D'autre part, la Province de Kigali Ngali, qui occupait le 1<sup>e</sup> rang parmi les Préfectures en 1991, a vu son effectif diminuer entre les deux recensements pour se trouver au 4<sup>e</sup> rang actuellement. Cette situation s'explique certes par la perte d'une partie de son

territoire et de sa population au profit de la Ville de Kigali et de la Province de Kibungo mais aussi, par les pertes de vies humaines lors des événements qui ont secoué le pays après 1991. Cette deuxième raison explique également la baisse des effectifs observée dans les Provinces de Kibuye et de Butare qui n'ont pas subi de modifications de leurs limites administratives entre-temps. La Province de Butare qui hébergeait 10,7% de la population du pays en 1991, n'en héberge plus que 8,9% actuellement.

Les deux Provinces de Byumba et de Kibungo, pour leur part, ont cédé une partie de leurs territoires et de leurs populations à la nouvelle Province d'Umutara. Les deux Provinces ont évidemment perdu une partie de leurs populations lors des événements de 1994 mais ont, par la suite, bénéficié d'un apport de populations rapatriées. Si ces échanges ont pu permettre à la Province de Kibungo de retrouver une légère croissance, par contre, la Province de Byumba n'a pas pu remplacer ses pertes et a reculé du 3<sup>e</sup> rang qu'elle occupait en 1991 pour se retrouver au 6<sup>e</sup> rang actuellement.

Les provinces de Gisenyi, de Ruhengeri et de Cyangugu enregistrent, après la Ville de Kigali, les plus fortes améliorations dans les effectifs de leurs populations entre les deux recensements. C'est ainsi que Ruhengeri est passé du 4<sup>e</sup> rang en 1991 au 1<sup>e</sup> rang actuellement et Gisenyi du 6<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> rang parmi les provinces du pays. Cyangugu est resté au 8<sup>e</sup> rang mais sa population accuse une croissance appréciable. Il y a lieu de penser que les massacres et le génocide de 1994 n'ont pas eu la même ampleur dans ces provinces qu'ailleurs dans le pays. Il y a lieu de supposer également que le niveau de la fécondité différentielle y est plus élevé causant une croissance naturelle relativement plus grande.

**Tableau 2 : Evolution comparée de la Population Rwandaise sur 2 périodes inter-censitaires 1978-1991 et 1991-2002**

CODE'	Province/Ville	Période de 1978-1991		Période de 1991-2002	
		croissance totale %	Taux de croissance (%)	croissance totale %	Taux de croissance annuel, moyen %
01	VILLE DE KIGALI	164,6	3,9	158,1	9,0
02	KIGALI NGALI			-13,3	-1,2
03	GITARAMA	40,5	2,6	1,5	0,1
04	BUTARE	26,9	1,8	-5,5	-0,5
05	GIKONGORO	26,1	1,8	5,4	0,5
06	CYANGUGU	54,5	3,4	18,4	1,5
07	KIBUYE	39,8	2,6	-0,6	-0,1
08	GISENYI	56,7	3,5	18,0	1,5
09	RUHENGERI	44,6	2,9	16,2	1,4
10	BYUMBA	49,9	3,2	-9,0	-0,8
11	UMUTARA				
12	KIBUNGO	80,7	4,7	8,4	0,7
	RWANDA	48,1	3,1	14,0	1,2

Lorsqu'on compare l'évolution de la population du Rwanda et de ses Provinces entre les deux précédentes périodes inter-censitaires (tableau 2), une tendance générale de baisse des taux d'accroissement se dessine sauf dans la Ville de Kigali. La population du Rwanda, qui a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 3.1% entre 1978 et 1991, a vu ce taux chuter pour atteindre 1,2% par an entre 1991 et 2002. Ce ralentissement de croissance au cours de la deuxième période intercensitaire s'explique par les bouleversements au sein de la population suite aux événements de 1994: pertes en vies humaines, déplacements massifs des populations tant à l'intérieur que vers l'extérieur. Cependant, certains indices montrent que la population rwandaise est en train de se reconstituer actuellement.

La décroissance observée dans le cas des deux provinces de Kigali Ngali et de Byumba provient d'une modification de leurs limites administratives entraînant des pertes démographiques importantes. La décroissance des provinces de Butare et de Kibuye, quant à elle, traduit une situation réelle caractérisée, comme dit plus haut, par des pertes de vies humaines considérablement élevées lors des événements de 1994. Par contre, la Ville de Kigali a plutôt enregistré des taux de croissance sans précédent au cours de la même période. Les facteurs de cette croissance ont été également relevés ci-dessus mais tendent à masquer le fait que cette ville a aussi subi des pertes importantes de population lors desdits événements. Les trois Provinces de Gisenyi, Ruhengeri et Cyangugu ont évolué à des taux au dessus de la moyenne nationale mais qui restent faibles lorsqu'on compare à la période antérieure. Les deux provinces de Gitarama et de Kibungo qui évoluaient positivement aux taux de plus de 3% par an pendant la première période intercensitaire ont à peine réussi à reconstituer leur effectif de 1991 au cours de la deuxième période.

---

<sup>1</sup>Dans le souci de créer un code géographique unique, souple et utilisable par tout le monde, le Service National de Recensement a proposé un système articulé suivant l'ordre géographique pour les deux premiers niveaux (Provinces et Districts), c'est-à-dire suivant le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la Ville de Kigali, et suivant l'ordre alphabétique pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux (Secteurs et Cellules).

### II.3.1. La structure par sexe de la population

#### Le rapport de masculinité

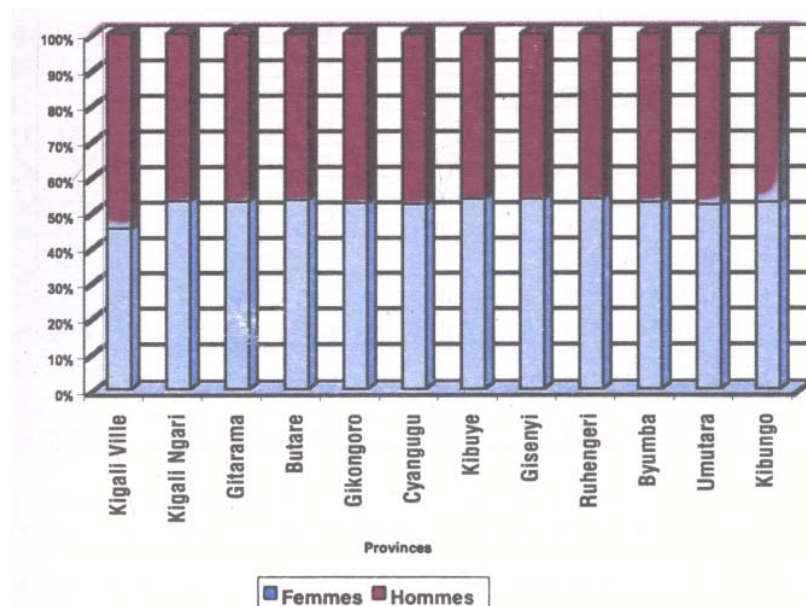
Le rapport de masculinité qui exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes est de 91,3 pour tout le Pays alors qu'il était de 95,1 en 1991. Dans toutes les Provinces, sauf dans la Ville de Kigali, cet indice a connu une chute de sa valeur depuis 1991. Tableau

**Tableau 3 : Rapport de masculinité par Province en 1991 et en 2002**

CODE	Province/Ville	Rapport de masculinité en 1991 (en %)	Rapport de masculinité en 2002 (en %)
01	VILLE DE	119,9	120,7
02	KIGALI NGALI	97,8	88,9
03	GITARAMA	95,2	89,3
04	BUTARE	93,8	88,1
05	GIKONGORO	92,2	90,8
06	CYANGUGU	94,7	91,8
07	KIBUYE	93,4	86,9
08	GISENYI	92,4	87,1
09	RUHENGERI	91,4	87,7
10	BYUMBA	94,7	90,3
11	UMUTARA		92,6
12	KIBUNGO	96,3	90,5
	RWANDA	95,1	91,3

Le déficit des hommes par rapport aux femmes, qui s'observait déjà au recensement de 1991 s'est aggravé au cours de la période intercensitaire. Cette situation trouve son explication dans la surmortalité des hommes pendant la guerre et le génocide mais aussi dans une plus forte émigration des hommes.

**Figure 2: Structure par sexe selon les Provinces (RGPH 2002)**



C'est uniquement dans la Ville de Kigali, qui est la destination privilégiée des migrations internes et internationales, que les rapports de masculinité ont un niveau supérieur à 100. Ceci confirme tout simplement qu'en toute circonstance, la migration vers cette ville concerne davantage les hommes. Les déficits les plus forts s'observent, dans l'ordre croissant, à Kibuye (86,9), Gisenyi (87,1), Ruhengeri (87,7), Butare (88,1), Kigali Ngali (88,9) et Gitarama (89,3). Une fois de plus, la surmortalité des hommes, l'exode rural masculin ainsi que la migration internationale qui touche sélectivement les hommes, sont autant de facteurs explicatifs de la situation observée. Cependant, des analyses plus approfondies à partir des résultats définitifs permettront d'y voir plus clair.

### II.3.2. La répartition spatiale de la population et les densités

La taille de la population, seule, n'est pas suffisante pour renseigner sur la situation démographique du Pays. La distribution de cette population sur le territoire national doit être également analysée pour voir s'il y a uniformité dans le peuplement des régions ou s'il existe des concentrations humaines qui méritent un traitement particulier.

Les données dont nous disposons, rapportées à la superficie globale du pays, révèlent que la densité de la population du Rwanda est de 322 habitants au kilomètre carré (Hab/km<sup>2</sup>). Cette densité est parmi les plus élevées du continent. En fait, la densité serait plus élevée (336 hab/km<sup>2</sup>) si on rapportait la population totale du pays à la superficie terrestre uniquement (sans tenir compte de plus de 1000 km<sup>2</sup> couverts par le Lac Kivu). Rappelons que ces densités sont de loin supérieures aux densités estimées par la Division de la Statistique de la CEA pour les autres pays de la sous-région tels que le Burundi (263 Hab/km<sup>2</sup>), l'Uganda (105 Hab/km<sup>2</sup>), le Kenya (51Hab/km<sup>2</sup>) ou la Tanzanie (37 Hab/km<sup>2</sup>). Comparée avec la situation en 1991, on se rend compte qu'au cours des 11 dernières années, chaque km<sup>2</sup> du pays a eu à supporter, théoriquement, 39 habitants de plus. Pour un pays qui vit

essentiellement de l'agriculture, employant des méthodes culturales traditionnelles, ces densités méritent une attention particulière de la part des organes de planification.

**Tableau 4 : densité de la Population du Rwanda par Province en 1991 et 2002**

CODE	Province/Ville	Population	Superficie en Km <sup>2</sup>	Densité	Population	Superficie en Km <sup>2</sup> **	Densité
01	VILLE DE KIGALI	235 664	3 118	369	608 141	313	1 943
02	KIGALI NGALI	914 034			792 542	2 780	285
03	GTARAMA	851 451	2 189	389	864 594	2 141	404
04	BUTARE	76 444	1 837	416	722 616	1 872	386
05	GIKONGORO	467 332	2 057	227	492 607	1 974	250
06	CYANGUGU	514 656	1 847	279	609 504	1 894	322
07	KIBUYE	47 064	1 705	276	467 745	1 748	268
08	GISENYI	734 658	2 050	358	867 225	2 047	424
09	RUHENGERI	769 297	1 663	463	894 179	1 657	540
10	BYUMBA	782 427	4 761	164	712 372	1 694	421
11	UMUTARA				423 642	4 230	100
12	KIBUNGO	652 941	4 046	161	707 548	2 964	239
	RWANDA	7 157 551	25 273	283	8 162 715	25 314	322

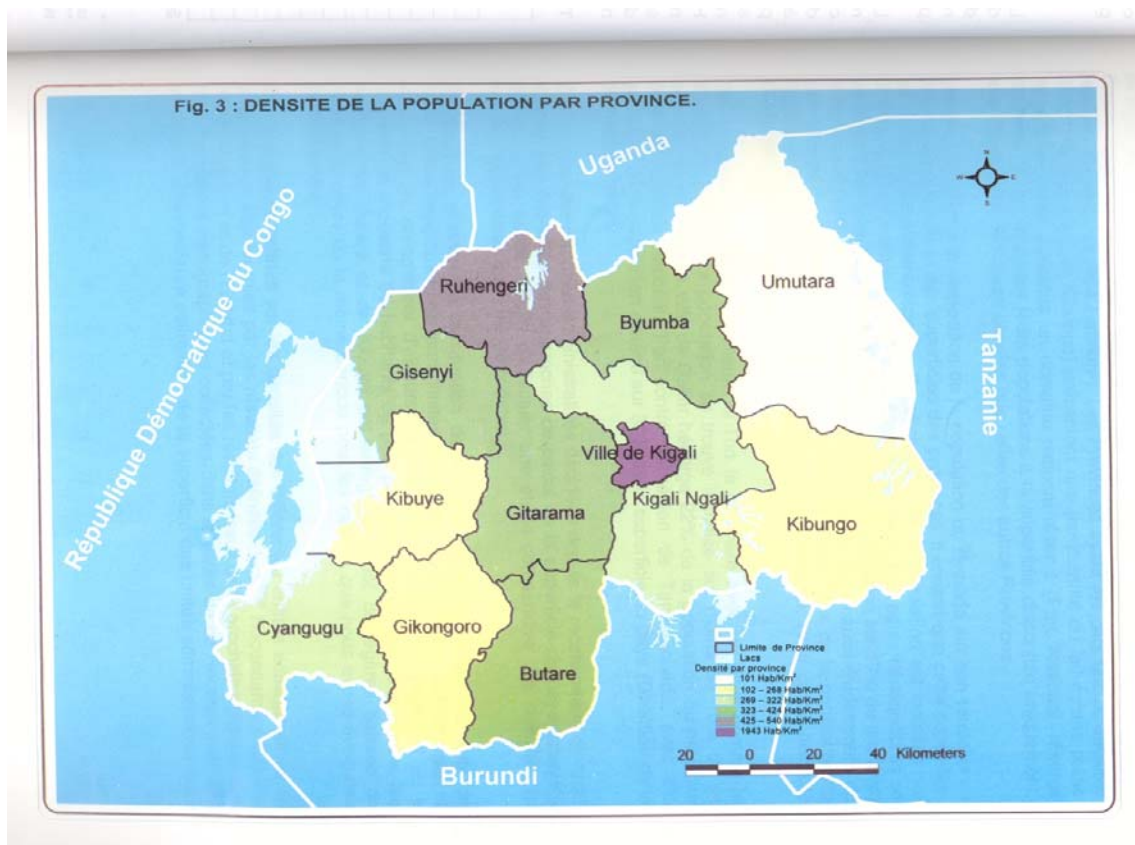
Sources :

SNR, Résultats définitifs du 2ème RGPH - Rwanda 1991, Avril 1994.

SNR, Résultats préliminaires du 3ème RGPH - Rwanda 2002, Décembre 2002.

\* La superficie de 3118 Km<sup>2</sup> est celle de l'ancienne Préfecture de Kigali qui englobait, en 1978, tant la partie urbaine que celle rurale de Kigali.

\*\* Les superficies présentées en 2002 sont celles données par la carte digitalisée fournie par le Service IMU/UNDP, 1999



Comme les présentent le tableau 4 et la carte des densités ci-avant, hormis la Ville de Kigali, les provinces les plus densément peuplées sont Ruhengeri (540 Hab/km<sup>2</sup>), Gisenyi (424 Hab/km<sup>2</sup> mais 547 Hab/km<sup>2</sup> de surface terrestre), Byumba (421 Hab/km<sup>2</sup>) et Gitarama (404 Hab/km<sup>2</sup>). Les Provinces ayant les plus faibles densités (Umutara, Gikongoro, et Kibungo) présentent une particularité du fait qu'une partie de leurs territoires constitue un domaine national réservé (Parc National, réserve forestière). Si on rapportait leurs populations à la superficie disponible uniquement, leurs densités seraient aussi élevées que celles des autres Provinces.

Lorsqu'on considère la disposition de la population au Rwanda sur son territoire en fonction des effectifs et des superficies des provinces, il ressort que cette population est assez équitablement répartie. En effet, 57% de la population est installée sur 30% du territoire national et 70% sur 50% du territoire. Les seuls déséquilibres se rencontrent dans les Provinces d'Umutara (5% de la population sur 17% du territoire) et de Kibungo (9% de la population sur 12% du territoire) à cause évidemment du parc national qui s'y trouve. Aussi, dans la Ville de Kigali 7,5% de la population du Rwanda est installée sur à peine 1,3% du territoire national. (Voir calcul selon la Courbe de Lorenz en Annexe 2).

Cette situation est de loin meilleure si l'on la compare avec un pays comme le Sénégal où 52% de la population se trouve installée sur moins de 10% de sa superficie et où la seule ville de Dakar héberge 22% de la population du pays sur 0,3% du territoire national. Par contre, la région de Tambakounda, avec 6% seulement de la population s'étend sur 30% de la superficie du pays (Direction de la Statistique, Dakar).

Compte tenu des réformes administratives décidées depuis le recensement de 1991 et aussi aux disparités des approches de calcul de la superficie du pays selon les sources, il est assez difficile d'effectuer une étude comparative des densités au niveau des provinces entre les deux dates.

Toutefois, un examen de la situation dans les provinces qui n'ont pas subi de modifications importantes de leurs limites révèle que les Provinces de Ruhengeri et de Gisenyi qui enregistrent d'ailleurs les plus fortes densités du pays ont eu à supporter en moyenne 60 habitants de plus par km<sup>2</sup> depuis 1991. Par contre, les provinces de Butare et de Kibuye ont enregistré plutôt de légères baisses de densités au cours de la même période pour les raisons que nous avons évoquées précédemment.

Des données complètes sur les densités des différentes entités administratives du pays pourront être fournies par les résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et par les résultats issus de la prochaine digitalisation des informations cartographiques collectées dans le cadre de ce Recensement afin de garantir une meilleure estimation de la superficie des unités administratives dans l'avenir.

#### II.4. LA POPULATION RESIDANTE URBAINE

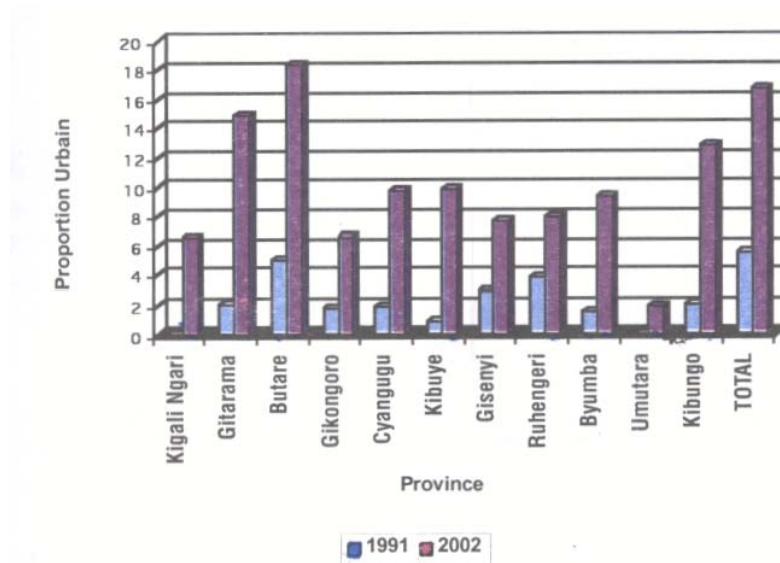
La population urbaine du Rwanda est constituée par celle de la Ville de Kigali en plus de celles de 14 autres villes du pays dont les chefs-lieux des Provinces. Le Rwanda a toujours été caractérisé par un taux d'urbanisation parmi les plus faibles en Afrique. Même si la situation des centres urbains a été profondément modifiée avec la nouvelle réorganisation administrative, nous pouvons affirmer que les villes du Rwanda ont connu une croissance rapide entre 1991 et 2002. Toutefois, la majorité des Rwandais continuent à résider en milieu rural.

**Tableau 5 : Evolution de la population résidante urbaine du Rwanda entre 1978 et 2002**

CODE	Province/Ville	POPULATION TOTALE			POPULATION URBAINE			POPULATION URBAINE (en %)		
		1978	1991	2002	1978	1991	2002	1978	1991	2002
01	VILLE DE KIGALI	698 442	235 664	608 141	115 990	235 664	608 141	16,6	100,0	100,0
02	KIGALI NGALI		914 034	792 542			51 128	-	-	6,5
03	GITARAMA	606 212	851 451	864 594	8 531	17 490	128 449	1,4	2,1	14,9
04	BUTARE	602 550	764 448	722 616	33 752	38 442	133 148	5,6	5,0	18,4
05	GIKONGORO	370 596	467 332	492 607	5 637	8 506	32 476	1,5	1,8	6,6
06	CYANGUGU	333 187	514 656	609 504	7201	9 693	59 429	2,2	1,9	9,8
07	KIBUYE	336 588	470 643	467745	3 045	4 393	46500	0,9	0,9	9,9
08	GISENYI	468 882	734 658	867 225	12 655	22 156	67 192	2,7	3,0	7,7
09	RUHENGERI	53 1927	769 297	894 179	18 942	29 286	70 525	3,6	3,8	7,9
10	BYUMBA	521 89	782 427	712 372	7 702	11 947	66 536	1,5	1,5	9,3
11	UMUTARA			423 642			8 003	-	-	1,9
12	KIBUNGO	361 249	652941	707548	92721	136171	90785	2,6	2,1	12,8
	<b>RWANDA</b>	<b>4 831 527</b>	<b>7 157 551</b>	<b>8 162 715</b>	<b>222 727</b>	<b>391 194</b>	<b>1362 312</b>	<b>4,61</b>	<b>5,47</b>	<b>16,69</b>

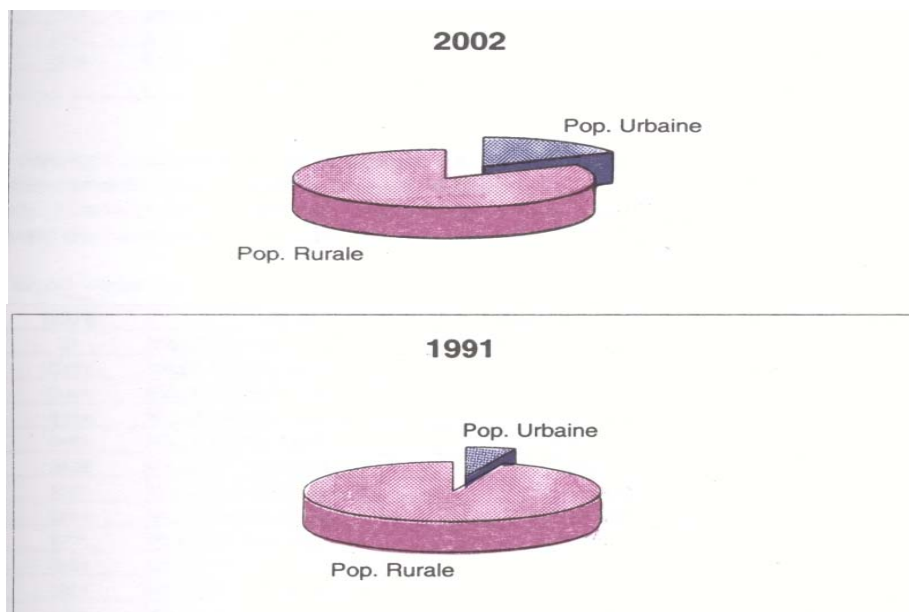


**Figure 4: Evolution de la population urbaine des autres Provinces (excepté Kigali) entre 1991 et 2002**



Les chiffres en présence (tableau 5) montrent que la population urbaine a connu une croissance très rapide, passant de 5,5% à 16,7% de la population totale entre 1991 et 2002.

**Figure 5: Poids relatif de la Population Urbaine et Rurale en 1991 et en 2002**



Ce pourcentage de la population de l'ordre de 3 fois plus grand que celui de 1991 peut être attribué aux facteurs suivants :

- la croissance naturelle de la population urbaine,
- la redéfinition récente des limites de la plupart de villes pour englober des espaces aux caractéristiques typiquement rurales,
- l'exode rural quasiment incontrôlé pendant la période de l'après génocide,
- l'immigration internationale.

A part la Ville de Kigali dont la population est considérée comme à 100% urbaine, les trois autres Provinces où la population urbaine constitue plus de 10% de leurs populations ont 2 centres urbains chacune. Il s'agit des Provinces de Butare (Butare et Nyanza), de Gitarama (Ruhango et Gitarama) et de Kibungo (Rwamagana et Kibungo). Les provinces les moins urbanisées sont Umutara, Gikongoro et Kigali Ngali.

Il apparaît, dans le tableau 6, que, même si les villes rwandaises ont connu un développement considérable ces dernières années, la Capitale Kigali distance de loin les autres centres urbains, en termes de taille de leur population. Elle héberge à elle seule 45% de toute la population urbaine recensée. Soulignons que bien plus que, comme nous l'avons déjà dit plus haut, une importante partie de la population considérée comme urbaine dans les Provinces continue à résider dans les quartiers périphériques aux caractéristiques rurales. Du point de vue du poids démographique, la ville de Gitarama est la 2<sup>ème</sup> du Pays.

**Tableau 6 : Population des Villes du Rwanda par Sexe**

CODE	VILLE	Masculin	Féminin	Total
01	VILLE DE KIGALI	332 626	275 515	608 141
0201	VILLE DE KABUGA	24564	26 564	51 128
0301	VILLE DE GITARAMA	46 518	38 151	84 669
0304	VILLE DE RUHANGO	21 390	22 390	43 780
0401	VILLE DE BUTARE	41 343	36 106	77449
0408	VILLE DE NYANZA	28 105	27 594	55 699
0501	VILLE DE GIKONGORO	17 293	15 183	32 476
0601	VILLE DE CYANGUGU	34 684	24 745	59 429
0701	VILLE DE KIBUYE	23 319	23 181	46 500
0801	VILLE DE GISENYI	35 552	31 640	67192
0901	VILLE DE RUHENGERI	33 548	36 977	70 525
1001	VILLE DE BYUMBA	34 629	31 907	66536
1101	VILLE D'UMUTARA	4 149	3 854	8 003
1201	VILLE DE KIBUNGO	21 970	21 612	43 582
1204	VILLE DE RWAMAGANA	28362	18 841	47 203
	<b>TOTAL</b>	<b>728 052</b>	<b>634 260</b>	<b>1 362 312</b>

Il convient cependant de nuancer ce classement compte tenu de la période du recensement (mois d'août) pendant laquelle, la 3<sup>ème</sup> ville du Pays, la ville de Butare à forte concentration d'écoles, est vidée d'une bonne partie de sa population pour raison de vacances scolaires.

Il serait également bon de noter que, en dehors de la Ville de Kigali, aucun centre urbain n'atteint un effectif de 100.000 habitants. Ceci signifie une fois de plus que les opportunités d'affaires, d'emploi, de formation etc... qui attirent les populations rurales se trouvent concentrées dans la Capitale, avec tout ce que cela comporte de déséquilibre dans la croissance démographique urbaine et dans le développement conséquent des infrastructures.

### II.5.1. LA POPULATION RESIDANTE DES DISTRICTS

Dans les tableaux qui suivent nous présentons la situation démographique des Provinces du Rwanda et de la Ville de Kigali à travers une analyse selon les Districts. Les résultats préliminaires nous permettent de dresser uniquement une situation sommaire qui sera approfondie lorsque les tableaux définitifs seront disponibles.

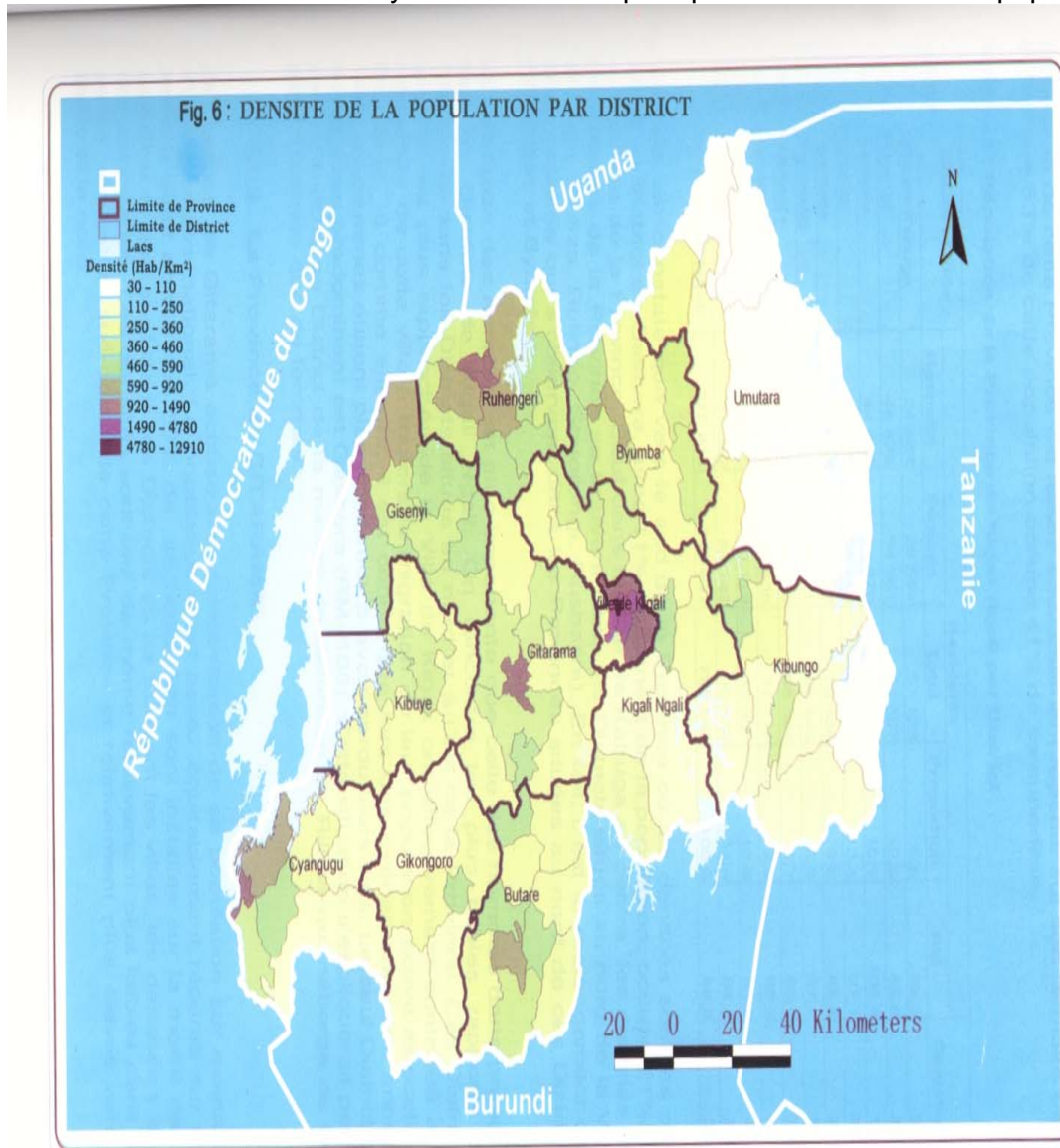
**Tableau 7 : Population de la Ville de Kigali par District**

CODE*	District/ Ville	Résidents					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	R	
0101	Nyarugenge	61 047	39 882	100 929	16,6	153,1	12616
0102	Nyamirambo	50 425	48 402	98 827	16,3	104,2	4706
0103	Butamwa	14 741	15 723	30 464	5,0	93,8	354
0104	Gisozi	33 997	32 878	66 875	11,0	103,4	1364
0105	Kacyiru	69 415	51 776	121 191	19,0	134,1	4039
0106	Kanombe	27 096	25 914	53 010	8,7	104,6	1362
0107	Kicukiro	30 320	288451	59 165	9,7	105,1	1116
0108	Gikondo	45 585	32 095	77 680	12,8	142,0	3237
	<b>Total Ville de Kigali</b>	<b>332 626</b>	<b>2755151</b>	<b>6.08141</b>	100,0	120,7	1942

La Ville de Kigali qui héberge plus de 7% de la population du Rwanda sur à peine 1% de son territoire présente les densités les plus élevées du pays. On y trouve par endroits des concentrations humaines de plus de 10000 habitants au km<sup>2</sup>. Sur les huit Districts de Kigali, les Districts de Kacyiru, de Nyarugenge et de Nyamirambo sont les plus peuplés dans la mesure où ils hébergent presque la moitié de la population de la Ville (47,5%) vivant sur à peine 20% de sa superficie. Les densités y sont également les plus élevées, surtout à Nyarugenge. Le District de Butamwa, situé vers la partie sud-ouest de la Ville, est le moins peuplé avec les densités les plus faibles. En effet ce District, qui a été incorporé dans la Ville de Kigali lors de la dernière réforme administrative, garde encore des caractéristiques physiques et socio-démographiques d'un milieu rural. Sa population qui ne représente que 5% de la population de la Ville est installée sur une superficie qui représente 28% des 313 km<sup>2</sup> de cette Ville.

Dans la Ville de Kigali, comme d'ailleurs dans la plupart des villes du Rwanda, on trouve une prédominance des hommes avec des rapports de masculinité très élevés par endroits. Cette situation, qui est le contraire de ce qu'on trouve en milieu rural, s'explique par la migration, souvent sélective en faveur des hommes qui viennent en ville à la recherche du travail, du mieux-être ou pour la formation. Les rapports de masculinité sont les plus élevés dans les Districts qui se trouvent dans le centre de la ville et deviennent plus faibles vers la périphérie. Cette situation s'explique par le fait que, le centre de Kigali est le lieu où se concentre beaucoup d'activités commerciales, on y trouve aussi des casernes militaires, une grande maison de détention et des grandes institutions de formation, qui attirent plus d'hommes que de femmes. Le

caractère rural du District de Butamwa est encore démontré par un déficit des hommes. Les femmes y constituent presque 52% de la population.



## II.5.2. La Province de KIGALI NGALI

La Province de Kigali Ngali s'étend sur 11,5% du territoire national et héberge 10% de la population du pays. Cette province est essentiellement rurale. Le District où se trouve la seule ville de la Province n'héberge que 6,5% de sa population dont une majeure partie est installée en milieu essentiellement rural. Dans l'ensemble, la population de cette Province est assez équitablement répartie sur son territoire étant donné que 53% de cette population occupe 41 % de sa superficie.

**Tableau 8 : Population de la Province de Kigali Ngali par District**

CODE	District/Ville	Résidants					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
0201	Ville de Kabuga	24 564	26 564	51 128	6,5	92,5	511
0202	Bicumbi	46 676	54 381	101 057	12,8	85,8	289
0203	Gashora	44 636	41 970	86 606	10,9	106,4	151
0204	Ngenda	49 393	56 719	106112	13,4	87,1	287
0205	Nyamata	35 892	40 564	76 456	9,6	88,5	215
0206	Shyorongi	25 675	29 271	54 946	6,9	87,7	352
0207	Rushashi	32 298	36 296	68 594	8,7	89,0	330
0208	Rulindo	33 110	38 605	71 715	9,0	85,8	417
0209	Buliza	39 275	46 119	85 394	10,8	85,2	457
0210	Gasabo	41 392	49 142	90 534	11,4	84,2	293
	<b>Total Kigali Ngali</b>	<b>372 911</b>	<b>419 631</b>	<b>7925421</b>	<b>100,0</b>	<b>88,9</b>	<b>285</b>

Toutefois, on constate que vers le sud de la Province où les densités sont les plus faibles, le District de Gashora, avec 11 % seulement de la population, occupe 21 % de la superficie de la Province. Sauf dans la Ville de Kabuga au centre, les densités les plus élevées de la Province se trouvent dans les Districts situés au nord de la Ville de Kigali (Buliza, Rulindo, Shyorongi, Rushashi). En fait, c'est le prolongement des fortes densités qui s'observent dans les Provinces situées au nord de ces Districts (Ruhengeri et Byumba).

La population des femmes est plus importante que celle des hommes dans presque tous les Districts de Kigali Ngali. On rencontre les plus faibles rapports de masculinité dans les Districts situés au nord et à l'est de la Province. Ces Districts qui sont les plus rapprochés de la Ville de Kigali ont effectivement contribué à la croissance de cette ville à travers la migration de leur population active masculine. De même, là comme ailleurs, il est connu que lors des événements des années 1990, les hommes étaient plus nombreux à avoir perdu leurs vies. Le seul District où les hommes prédominent est Gashora (RM=106). Cette situation s'expliquerait par la présence dans ce District de la maison de détention de Rilima qui héberge de loin plus d'hommes que de femmes.

### **II.5.3. La Province de GITARAMA**

La Province de Gitarama accuse une concentration de sa population sur moins de 9% du territoire national. La population y est assez équitablement répartie sur son territoire étant donné que 59% de sa population sont installés sur la moitié de sa superficie et que sauf dans les Districts où se trouvent les villes, les densités y sont très homogènes. Les densités sont tout de même relativement plus faibles dans les parties sud-est et sud-ouest de cette Province et relativement plus élevés vers le centre et le nord.

**Tableau 9 : Population de la Province de Gitarama par District**

CODE	District /Ville	Résidants					Densités
			Féminin	Total	Proportion	RM	
0301	Ville de Gitarama	46 518	38 151	84 669	9,8	121,9	1114
0302	Ruyumb	40 928	47 865	88 793	10,3	85,5	330
0303	Ntongwe	39 440	45 430	84 870	9,8	86,8	336
0304	Ville de Ruhango	21 390	22 390	43 780	5,1	95,5	592
0305	Kabagari	38 017	44 989	83 006	9,6	84,5	326
0306	Ntenyo	50 880	58 776	109 656	12,7	86,6	402
0307	Muhanga	36 714	43 097	79 811	9,2	85,2	378
0308	Ndiza	46 068	53 422	99 490	11,5	86,2	344
0309	Kayumbu	34 132	40 132	74 264	8,6	85,0	427
0310	Kamonyi	53 868	62 387	116 255	13,4	86,3	435
	<b>Total Gitarama</b>	<b>407 955</b>	<b>456 639</b>	<b>864 594</b>	<b>100,0</b>	<b>89,3</b>	<b>404</b>

Excepté dans la Ville de Gitarama, le déficit des hommes est général dans cette Province. On pourrait avancer les mêmes raisons que pour Kigali Ngali (exode vers la ville de Kigali, pertes pendant la guerre et le génocide) pour expliquer cette situation. La Ville de Gitarama, à cause des opportunités et facilités qu'elle offre emploi, commerce, institutions de formation, institutions pénitentiaires, etc. attire plus d'hommes que de femmes. La ville de Ruhango, plus au sud, n'offre pas autant d'opportunités et attire moins de main-d'œuvre masculine.

#### II.5.4. La Province de BUTARE

Malgré une légère décroissance de sa population au cours de ces dernières années, la Province de Butare continue à avoir une population assez équitablement distribuée sur ses dix Districts. Ainsi, 66% de sa population sont installés sur 57% de son territoire. On y trouve quelques espaces vides vers l'est et le sud-est (Nyamure, Mugombwa, Gikonko) et de fortes densités vers le centre (Butare, Maraba, Save) et autour de la ville de Nyanza au nord.

**Tableau 10 : Population de la Province de Butare par District**

CODE	District 1 Ville	Résidants					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
0401	Ville de Butare	41 343	36 106	77 449	10,7	114,5	807
0402	Save	27 431	34 533	61 964	8,6	79,4	539
0403	Mugombwa	35 315	41 243	76 558	10,6	85,6	319
0404	Kiibingo	45 096	53 760	98 856	13,7	83,9	414
0405	Nyakizu	39 566	46 021	85 587	11,8	86,0	306
0406	Maraba	28 275	33 874	62 149	8,6	83,5	471
0407	Kiruhura	23 067	28 096	51 163	7,1	82,1	332
0408	Ville de Nyanza	28 105	27 594	55 699	7,7	101,9	489
0409	Nyamure	37 911	44 805	82 716	11,4	84,6	286
0410	Gikonko	32 330	38 145	70 475	9,8	84,8	329
	<b>Total Butare</b>	<b>338 439</b>	<b>384 177</b>	<b>722 616</b>	<b>100,0</b>	<b>88,1</b>	<b>386</b>

On observe d'importants déséquilibres entre les sexes au sein de la population de cette Province. Parallèlement à ses fortes densités (539 hab/km<sup>2</sup>), le District de Save présente la plus grande proportion des femmes dans le pays. A part les Districts où se trouvent les villes, les autres Districts de la Province présentent des déficits importants d'hommes. On peut penser plus à l'impact des événements des années 1990, cette Province ayant été parmi les plus touchées, qu'à une émigration des hommes. La disponibilité des institutions de formation dans la ville de Butare, dont la plus ancienne des universités du pays ainsi que la localisation d'autres services commerciaux, administratifs et pénitentiaires permettent d'expliquer les rapports de masculinité élevés qu'on y trouve.

### II.5.5. LA PROVINCE DE GIKONGORO

Dans la Province de Gikongoro, on rencontre 6% de la population du Rwanda installée sur 8% du territoire avec une distribution spatiale quelque peu perturbée par l'existence de la réserve forestière de Nyungwe qui se trouve à l'ouest sur sa frontière avec la Province de Cyangugu. En effet, les deux Districts où se trouve une majeure partie de cette forêt (Nshili et Mushubi) hébergent 35% de la population de la Province sur 44% de sa superficie. Si ce calcul était fait par rapport à la superficie habitable on aurait des densités plus importantes pour ces Districts que ce qu'on observe actuellement (voir tableau ci-dessous).

**Tableau 11 : Population de la Province de Gikongoro par District**

CODE	District / Ville	Résidents					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RU	
0501	Ville de Gikongoro	17 293	15 183	32 476	6,6	113,9	541
0502	Nyaruguru	31 348	35 744	67 092	13,6	87,7	252
0503	Nshili	38 489	42 788	81 277	16,5	90,0	175
0504	Mudasomwa	33 279	36 904	70 183	14,2	90,2	275
0505	Mushubi	43 836	46 502	90 338	18,3	94,3	217
0506	Kaduha	28 467	32 494	60 961	12,4	87,6	234
0507	Karaba	41 703	48 577	90 280	18,3	85,8	357
	<b>Total Gikongoro</b>	<b>234415</b>	<b>258 192</b>	<b>492 607</b>	<b>100,0</b>	<b>90,8</b>	<b>250</b>

Dans l'ensemble, les densités de la population de la plupart des Districts de cette Province sont en dessous de la moyenne nationale. Cette situation s'expliquerait par l'environnement physique qui y est très accidenté, par la pauvreté des sols par endroits et aussi par le fait qu'une partie des sols est occupée par la réserve forestière et par des plantations de thé.

Le déficit des hommes qu'on observe dans tous les Districts ruraux de cette Province sont moins forts que dans la Province limitrophe de Butare. Toutefois, il apparaît que les Districts proches de Butare (Karaba, Nyaruguru, Kaduha) présentent des proportions de femmes un peu plus élevées.

### II.5.6. La Province de CYANGUGU

La Province de Cyangugu qui a connu une croissance positive de sa population depuis 1991 présente quelques déséquilibres dans la répartition spatiale de sa population. Comme à Gikongoro, une importante partie de l'est de cette Province est couverte par la réserve forestière de Nyungwe et par des plantations de thé. Une autre partie de sa

superficie totale (environ 176 km<sup>2</sup>) est occupée par le lac Kivu. Les analyses effectuées ici ne prennent en compte que la superficie terrestre de la Province même si nous reconnaissons que les surfaces aquatiques contribuent à la survie des habitants.

A cause de la réserve forestière de Nyungwe, 58% de la population de la Province de Cyangugu sont installés sur moins de 33% de sa superficie alors que les seuls Districts de Bugarama et de Gatare, couvrant 55% du territoire, n'hébergent que 30% de la population. Hormis ces deux Districts, les densités observées dans la Province de Cyangugu sont largement au dessus de la moyenne nationale.

**Tableau 12: Population de la Province de Cyangugu par District**

CODE	District / Ville	Résidants					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
0601	Ville de Cyangugu	34 684	24 745	59 429	9,8	140,2	1 486
0602	Impala	59 379	70 607	129 986	21,3	84,1	722
0603	Nyamasheke	35 134	39 362	74 496	12,2	89,3	358
0604	Gatara	38 676	44 752	83 428	13,7	86,4	222
0605	Bukunzi	41 371	46 335	87 706	14,4	89,3	496
0606	Bugarama	47 900	51 942	99 471	16,3	91,5	174
0607	Gashonga	34 900	40 088	74 988	12,3	87,1	457
	<b>Total Cyangugu</b>	<b>291 673</b>	<b>317 831</b>	<b>609 504</b>	<b>100,0</b>	<b>91,8</b>	<b>355**</b>

\*\* Il s agit de la superficie terrestre uniquement ; la surface couverte par le Lac Kivu (environ 176 km<sup>2</sup>) n'entre pas en compte ici.

Dans la Ville de Cyangugu on dénombre plus d'hommes que de femmes avec un rapport de masculinité de 140. Ceci est dû essentiellement à l'installation, au sein de cette ville, d'une grande Prison et des casernes militaires occupées en majorité par les hommes. L'exode rural des hommes y est évidemment aussi pour beaucoup. En milieu rural, ce sont les femmes qui prédominent. Le cas du District d'Impala qui est le plus peuplé avec les plus fortes densités (722 Hab/km<sup>2</sup>) avec une prédominance des femmes (54%) mérite une attention particulière. Il s'agirait vraisemblablement d'une attraction exercée sur la main-d'œuvre masculine de ce District par la Ville de Cyangugu située un peu plus au sud. Les analyses ultérieures permettront de confirmer ou d'infirmer cette explication.

### II.5.7. La Province de KIBUYE

La Province de Kibuye figure parmi les quatre Provinces du pays qui ont subi une décroissance de leur population au cours des 11 dernières années. A l'heure actuelle, elle n'héberge que 5,7% de la population du pays sur 5,6% du territoire. Une partie de la superficie de cette Province (environ 377 km<sup>2</sup>) qui est occupée par le Lac Kivu n'est pas tenue en compte dans nos analyses. La population de cette province est assez équitablement répartie sur ses six Districts étant donné que 65% des habitants sont installés sur 60% de sa superficie. Les densités y sont assez homogènes et se situent généralement au dessus de la moyenne nationale.

De toutes les provinces du Rwanda, la Province de Kibuye présente le plus fort déficit en hommes avec un rapport moyen de masculinité de moins de 87 hommes pour 100 femmes. Ce déficit est ressenti dans tous les Districts mais plus particulièrement dans



Budaha situé dans la partie est de la Province. L'histoire récente du pays avec sa cohorte d'événements sanglants qui ont particulièrement frappé Kibuye explique cette situation. Même la Ville de Kibuye n'est pas épargnée. Un équilibre des sexes y est à peine atteint. Cela est dû également au fait que lors

**Tableau 13 : Population de la Province de Kibuye par District**

CODE	District / Ville	Résidants					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
0701	Ville de Kibuye	23 319	23 181	46 500	9,9	100,6	452
0702	Gisunzu	35 573	41 516	77 089	16,5	85,7	380
0703	Rutsiro	35 030	39 794	74 824	16,0	88,0	331
0704	Budaha	38 581	46 839	85 420	18,3	82,4	325
0705	Itabire	36 129	41 957	78 086	16,7	86,1	276
0706	Rusenyi	48 882	56 944	105 826	22,6	85,8	362
	<b>Total Kibuye</b>	<b>217 514</b>	<b>250 231</b>	<b>467 745</b>	<b>100,0</b>	<b>86,9</b>	<b>341**</b>

\*\* Il s'agit de la superficie terrestre uniquement ; la surface couverte par le Lac Kivu (environ 377 km<sup>2</sup>) n'entre pas en compte ici.

de la dernière réforme administrative qui établissait notamment les limites des villes, plusieurs cellules ayant des caractéristiques rurales ont été incorporées au noyau de l'ancienne ville. Actuellement la Ville de Kibuye a une superficie d'environ 103 km<sup>2</sup> dont la majeure partie reste essentiellement rurale.

## II.5.8. La Province de GISENYI

Avec une population actuelle de plus de 860 000 habitants, la Province de Gisenyi figure parmi les Provinces du Rwanda qui ont connu une croissance sensible depuis 1991. De ce fait, elle s'est hissée du 6<sup>e</sup> rang qu'elle occupait parmi les Préfectures du pays en 1991 au 2<sup>e</sup> rang actuellement. Avec 10,6% de la population du pays, elle occupe à peine 6,5% du territoire, compte non tenu des quelques 462 km<sup>2</sup> de sa superficie couverts par le Lac Kivu.

**Tableau 14: Population de la Province de Gisenyi par District**

CODE	District / Ville	Résidants					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
0801	Ville de Gisenyi	35 552	31 640	67 192	7,7	112,4	2 800
0802	Cyanzarwe	31 833	39 309	71 142	8,2	81,0	630
0803	Mutura	57 022	65 303	122 325	14,1	87,3	624
0804	Gasiza	55 905	66 776	122 681	14,1	83,7	477
0805	Kageyo	38 177	46 168	84 345	9,7	82,7	505
0806	Nyagisagara	37 247	44 480	81 727	9,4	83,7	409
0807	Gaseke	35 855	42 603	78 458	9,0	84,2	398
0808	Ka yve	45 665	50 425	96 090	11,1	90,6	522
0809	Kanama	35 627	42 082	77 709	9,0	84,7	420
0810	Nyamyumba	30 731	34 825	65 556	7,6	88,2	1041
	<b>Total Gisenyi</b>	<b>403 614</b>	<b>463 611</b>	<b>867 225</b>	<b>100,0</b>	<b>87,1</b>	<b>547"</b>

" Il s'agit de la superficie terrestre uniquement, la surface couverte par le Lac Kivu (environ 462 km<sup>2</sup>) n'est pas tenue en compte ici.

La population de cette Province n'est pas équitablement répartie sur les 10 Districts qui la constituent et qui ont des superficies assez variables. Ainsi les deux Districts de la Ville de Gisenyi et de Nyamyumba situés au bord du Lac Kivu, hébergent 23% de la population de la Province sur 7% seulement de son territoire alors que les trois Districts de Kanama, Gaseke et Nyagisagara, situés vers le sud-est et couvrant 37% de sa surface terrestre, n'hébergent que 27% de sa population. Ceci s'explique par le fait que ces Districts sont localisés dans des milieux assez accidentés avec une majeure partie couverte par la réserve forestière de Gishwati.

En termes de densités par rapport à sa surface terrestre, la Province de Gisenyi présente les plus fortes densités du Rwanda avec une densité moyenne de 547 hab/km<sup>2</sup>. Tous ses Districts ont des densités au dessus de la moyenne nationale et certains ont le double, voire le triple, de cette moyenne.

Par rapport à la situation en 1991, on se rend compte que chaque km<sup>2</sup> de cette Province a dû supporter théoriquement, environ 80 habitants de plus au cours des 11 dernières années. Cet accroissement exceptionnel par rapport au reste du pays peut s'expliquer par deux facteurs essentiels

- un apport important des populations rapatriées dont la province a bénéficié depuis 1994 ;
- une fécondité élevée (voir Enquête Démographique et Santé 2000) contribuant à un accroissement naturel soutenu.

Soulignons que les terres volcaniques, qui couvrent la partie nord de cette Province, permettent d'assurer un rendement agricole assez élevé et donc capable de supporter des densités aussi élevées. Mais tout le problème est de savoir jusqu'à quel seuil ces terres pourront supporter la charge d'une population aussi régulièrement renouvelée.

Excepté dans la Ville de Gisenyi, on dénombre plus de femmes (environ 54%) que d'hommes dans la Province de Gisenyi. Ce déficit des hommes s'expliquerait par une émigration des hommes vers les autres Provinces ou vers l'extérieur, par une surmortalité masculine pendant les périodes des troubles et/ou par une sur représentation des femmes au sein de la population rapatriée. Les analyses plus approfondies des résultats définitifs permettront d'y voir plus clair.

### **II.5.9. La Province de RUHENGARI**

Avec presque 900 000 habitants, la Province de Ruhengeri est la plus peuplée du Rwanda actuellement. Son taux d'accroissement inter-censitaire annuel moyen (1,4% par an), qui se situe au-dessus de la moyenne nationale, lui a permis de se hisser du 4<sup>e</sup> rang qu'elle occupait parmi les Préfectures du pays en 1991 au 1<sup>e</sup> rang actuellement avec presque 11 % de la population du pays. Les terres de cette Province n'occupent que 7% de la superficie terrestre du Rwanda et incluent des parties fort accidentées avec des sommets volcaniques et des lacs de barrage volcanique vers le nord. En effet, les trois Districts de Buhoma, Kinigi et Butaro situés dans cette zone ainsi que celui de Cyeru, un peu plus au sud, occupent environ 42% du territoire mais supportent à peine 35% de la population de la Province. C'est donc dire que la superficie habitable est encore plus réduite et que les densités réelles devraient être plus élevées.

Les plus fortes concentrations de population de Ruhengeri s'observent vers le centre de la Province surtout dans les Districts de la Ville de Ruhengeri (1.102 Hab/km<sup>2</sup>), Mutobo (718Hab/km<sup>2</sup>) et Bugarura (651 Hab/km<sup>2</sup>) et vers le nord dans le District de Bukamba (663 Hab/km<sup>2</sup>). Dans l'ensemble, tous les Districts de cette Province présentent des densités au dessus de la moyenne nationale. Par rapport à la situation de 1991, on constate que théoriquement chaque km<sup>2</sup> de la Province de Ruhengeri a eu à supporter plus de 70 habitants de plus au cours des 11 dernières années. Cette pression supplémentaire sur la terre peut s'expliquer de la même façon que pour la Province de Gisenyi. En fait, les deux Provinces étant situées dans une zone géo-écologique identique, elles sont peuplées par des populations ayant des traditions et comportements socio-démographiques identiques et ont vécu les événements des années 1990 presque de la même façon avec presque les mêmes conséquences.

**Tableau 15 : Population de la Province de Ruhengeri par District**

COD E	District/Ville	Résidants					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
0901	Ville de Ruhengeri	33 548	36 977	70 525	7,9	90,7	1 102
0902	Bugarura	47 414	52 106	99 520	11,1	91,0	651
0903	Nyarutovu	31 146	36 102	67 248	7,5	86,3	530
0904	Bukonya	39 360	44 998	84 358	9,4	87,5	488
0905	Buhoma	41 347	47 744	89 091	10,0	86,6	422
0906	Mutobo	46 585	51 770	98 355	11,0	90,0	718
0907	Kinigi	28 265	34 379	62 644	7,0	82,2	380
0908	Bukamba	56 597	63 338	119 935	13,4	89,4	662
0909	Butaro	29 277	33 381	62 658	7,0	87,7	438
0910	Cyeru	39 584	45 518	85 102	9,5	87,0	470
0911	Nyamugali	24 654	30 089	54 743	6,1	81,9	445
	<b>Total Ruhengeri</b>	<b>417 777</b>	<b>476 402</b>	<b>894 179</b>	<b>100,0</b>	<b>87,7</b>	<b>540</b>

Comme nous l'avons constaté dans le cas de la Province de Gisenyi, il existe un surnombre de femmes par rapport aux hommes à Ruhengeri. En moyenne on dénombre 88 hommes pour 100 femmes. Ce déficit des hommes est ressenti même au niveau de la Ville de Ruhengeri tout simplement parce que cette ville a été récemment élargie et s'étend sur une superficie de 60 km<sup>2</sup> dont une grande partie est rurale.

#### **II.5.10. La Province de BYUMBA**

La Province de Byumba est l'une des Provinces qui ont cédé une partie de leur territoire et de leur population lors de la création de la nouvelle Province d'Umutara au milieu des années 1990. Nous ne pouvons donc pas dire que cette Province a subi une décroissance de sa population entre les deux recensements.

**Tableau 16 : Population de la Province de Byumba par District**

CODE	District / Ville	Résidants					Densités
		Masculi	Féminin	Total	Proportio	RM	
1001	Ville de Byumba	34 629	31 907	66 536	9,3	108,5	924
1002	Kisaro	35 962	41 358	77 320	10,9	87,0	407
1003	Kinihira	42 902	49 101	92 003	12,9	87,4	538
1004	Bungwe	37 577	42 491	80 068	11,2	88,4	568
1005	Rushaki	37 981	41 503	79 484	11,2	91,5	323
1006	Rebero	37 926	41 968	79 894	11,2	90,4	332
1007	Ngarama	34 940	38 686	73 626	10,3	90,3	394
1008	Humure	33 820	37 665	71 485	10,0	89,8	374
1009	Rwamiko	42 310	49 646	91 956	12,9	85,2	359
	<b>Total Byumba</b>	<b>338 047</b>	<b>374 325</b>	<b>712 372</b>	<b>100,0</b>	<b>90,3</b>	<b>421</b>

La Province de Byumba, qui compte plus de 700 000 habitants actuellement, répartis d'une manière assez équitable sur ses neuf Districts, occupe le 6<sup>e</sup> rang parmi les Provinces du Rwanda et s'étend sur 7% de la superficie totale du pays. Les densités du peuplement sont plus élevées dans la partie ouest de la Province (Districts de Bungwe, Kinihira, Kisaro, Ville de Byumba ) et deviennent de plus en plus faibles vers l'est. Toutefois, la plupart des Districts ont une densité au dessus de la moyenne nationale.

En termes de rapports de masculinité, la Province de Byumba connaît un déficit des hommes plus faible que celui de la plupart des autres Provinces. Les Districts à fortes concentrations de population accusent une plus grande prédominance des femmes. Des analyses plus poussées permettront de déterminer les facteurs explicatifs de cette situation.

#### **II.5.11. La Province d'UMUTARA**

La Province d'Umutara, qui a été créée après les événements de 1994 à partir des communes des anciennes Préfectures de Byumba et de Kibungo, présente les plus faibles effectifs et densités d'une population qui est répartie d'une manière très inégale sur ses huit Districts. En effet, 67% de la population de cette Province se trouve installée sur à peine un tiers de sa superficie. D'autre part, les deux Districts de Gabiro et Rukara, vers le sud-est, s'étendent sur 58% des terres de la Province et n'hébergent que 25% de sa population.

Cette situation s'explique par le fait qu'une majeure partie des cette Province est réservée au Parc National d'Akagera, qui est interdit à l'installation humaine. La plupart des terres de cette Province sont de colonisation récente et sont consacrées à l'élevage extensif par endroits. Toutefois, si on considérait les densités par rapport à la superficie habitable, elles devaient être nettement supérieures à ce que nous avons actuellement. Les densités dans les Districts de Murambi et Muvumba qui ne font pas partie de la réserve, sont assez identiques à celles observées dans les Provinces limitrophes.

**Tableau 17: Population de la Province d'Umutara par District**

CODE	District/	Résidents					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
1101	Ville d'Umutara	4149	3 854	8 003	1,9	107,7	178
1102	Bu garagara	16 334	16 744	33 078	7,8	97,6	78
1103	Kabare	14 560	14 668	29 228	6,9	99,3	91
1104	Gabiro	17342	16 908	34 250	8,1	102,6	26
1105	Rukara	35 356	38 563	73 919	17,4	91,7	65
1106	Murambi	38 364	45 054	83 418	19,7	85,2	342
1107	Kahini	31 760	33 990	65 750	15,5	93,4	161
1108	Muvumba	45 806	50 190	95 996	22,7	91,3	315
	<b>Total Umutara</b>	<b>203 671</b>	<b>2199711</b>	<b>423 642</b>	<b>100,0</b>	<b>92,6</b>	<b>100</b>

Comparativement aux autres Provinces, Umutara affiche une structure par sexe de sa population qui est plutôt équilibrée. Le déficit des hommes qu'on observe presque partout, surtout en milieu rural, y est relativement moins prononcé sauf dans le District de Murambi qui, comme on le sait, a subi beaucoup de pertes humaines en 1994, sans doute, en grande partie des hommes.

## II.5.12. La Province de KIBUNGO

Malgré le fait d'avoir cédé une partie de son territoire et de sa population lors de la création de la Province limitrophe d'Umutara, la Province de Kibungo, avec une population de plus de 700 000 habitants n'a pas subi une décroissance depuis le dernier recensement comme on l'a noté à Byumba. Cette situation est attribuable à l'installation massive dans cette Province, des rwandais qui retournaient après les évènements des années 1990.

**Tableau 18: Population de la Province de Kibungo par District**

CODE	District/Ville	Résidents					Densités
		Masculin	Féminin	Total	Proportion	RM	
1201	Ville de Kibungo	21 970	21 612	43 582	6,2	101,7	449
1202	Kigarama	28 389	34 384	62 773	8,9	82,6	252
1203	Mirenge	46 118	54 908	101 026	14,3	84,0	241
1204	Ville de Rwamagana	28 362	18 841	47 203	6,7	150,5	543
1205	Muhazi	26 333	32 159	58 492	8,3	81,9	390
1206	Kabarondo	30 806	36 944	67 750	9,6	83,4	292
1207	Cyarubare	32 036	35 148	67 184	9,5	91,1	166
1208	Rukira	28 017	32 313	60 330	8,5	86,7	211
1209	Nyarubuye	23 656	25 909	49 565	7,0	91,3	113
1210	Rusumo	70 403	79 240	149 643	21,1	88,8	249
	<b>Total Kibungo</b>	<b>336 090</b>	<b>371 458</b>	<b>707 548</b>	<b>100,0</b>	<b>90,5</b>	<b>239</b>

La population de la Province de Kibungo est très inégalement répartie sur ses 10 Districts qui ont aussi des superficies très variables. Ce sont les Districts de Mirenge et de Rusumo vers le sud de la Province qui ont les plus fortes populations alors que les plus fortes concentrations de la population se rencontrent plutôt dans les deux Districts où se trouvent les deux villes de la Province: Rwamagana (543 Hab/km<sup>2</sup>) et Kibungo (449 Hab/km<sup>2</sup>). D'une manière générale, les densités de la population sont

plus fortes dans la partie ouest de la Province et deviennent assez faibles vers l'est, surtout dans le nord-est de la Province. Ainsi, les trois Districts de Cyarubare, Nyarubuye et Rukira qui s'étendent sur 38% du territoire de la Province, n'hébergent que 26% de sa population. En effet, une majeure partie de ces Districts est de colonisation récente avec des terres récupérées sur la partie sud du Parc National de l'Akagera. Le terrain y est rocailleux par endroits avec des sols relativement peu fertiles et donc incapables de supporter de fortes concentrations de population. Les conditions dans les parties ouest et sud de la Province sont plus clémentes.

Dans tous les Districts ruraux de cette Province, on dénombre plus de femmes que d'hommes et, comme on l'a constaté ailleurs, cette prédominance est plus prononcée dans les zones où les densités rurales sont fortes. Alors qu'un équilibre presque parfait s'observe au niveau de la Ville de Kibungo, il y a un important surplus des hommes au niveau de Rwamagana. Cette situation s'explique par le fait qu'on trouve dans cette ville l'une des plus grandes maisons de détention du pays ainsi que des centres de formation et des établissements d'enseignement secondaires où les hommes prédominent.

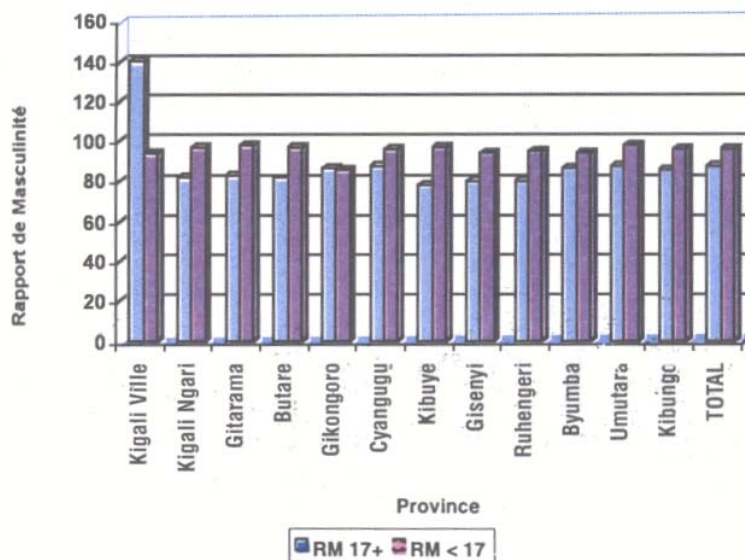
## II.6. POPULATION RESIDANTE AGEE DE 17 ANS ET PLUS

Lors du remplissage du volet récapitulatif du questionnaire pour chaque ménage recensé, des instructions ont été données à chaque agent recenseur d'identifier le nombre de personnes âgées de 17 ans et plus selon le sexe. Le but de cette opération était de pouvoir disposer d'une estimation de l'effectif de la population qui aura l'âge de voter (18 ans) lors des échéances électorales prévues pour l'année suivante (2003). Cette information qui était destinée prioritairement à la Commission Electorale et aux autres instances de contrôle et de vérification des opérations électorales permet tout de même de donner une idée sur la structure par âge de la population du pays.

**Tableau 19: Population résidante âgée de 17 ans et plus et de moins de 17 ans par Province**

CODE	Ville/Province	RM Pop. Totale	Pop. Masc 17+	Pop. Fém 17+	RM 17+	Pop. Masc. <17 ans	Pop. Fém <17 ans	RM <17 ans	Prop. <17ans
01	Ville de Kigali	120,73	221 438	157 609	140,50	111 188	117 906	94,30	37,7
02	Kigali Ngali	88,87	186 016	226 737	82,04	186 895	192 894	96,89	47,9
03	Gitarama	89,34	210 364	254 578	82,63	197 591	202 061	97,79	46,2
04	Butare	88,09	175 834	216 107	81,36	162 605	168 070	96,75	45,8
05	Gikon gro	90,79	115 855	133 858	86,33	118 857	124 334	95,59	49,4
06	Cyangungugu	91,77	144 060	164 700	87,47	147 613	153 131	96,40	49,8
07	Kibuy	86,93	100 955	129 528	77,94	116 559	120 703	96,57	50,7
08	Gisenyi	87,06	180 299	225 631	79,91	223 315	237 980	93,84	53,2
09	Ruhengeri	87,69	186 580	233 851	79,79	231 197	242 551	95,32	53,0
10	Byumba	90,31	162 348	188 076	86,32	175 699	186 249	94,34	50,8
11	Umutara	92,59	97 937	112 259	87,24	105 734	107 712	98,16	50,4
12	Kibungo	90,48	168 532	196 640	85,71	167 558	174 818	95,85	48,4
	<b>TOTAL</b>	<b>91,25</b>	<b>194 9921</b>	<b>2239574</b>	<b>87,07</b>	<b>1944811</b>	<b>2028409</b>	<b>95,88</b>	<b>48,7</b>

Figure 7 : Rapports de Masculinité chez les jeunes (moins de 17 ans) et chez les adultes 17 ans et plus



Un examen des rapports de masculinité calculés pour les sous-groupes de la population âgée de moins de 17 ans et de 17 ans et plus selon les Provinces du pays fait ressortir quelques particularités de la démographie rwandaise. Excepté dans la Ville de Kigali, les rapports de masculinité pour la population âgée de 17 ans et plus dans toutes les autres Provinces sont largement plus faibles (entre 77 et 87 hommes pour 100 femmes) que les moyennes générales pour ces Provinces (entre 87 et 92). Lorsqu'on examine les mêmes rapports pour la population âgée de moins de 17 ans les indices sont largement supérieurs et beaucoup plus homogènes!

Les premiers enseignements qui se dégagent du tableau présenté ci-dessus sont les suivants :

- La population masculine adulte a été la plus touchée par les événements des années 1990 soit à travers des pertes de vie soit à travers l'émigration vers les grandes villes du pays ou vers l'étranger. Ainsi, les Provinces les plus touchées par ces deux phénomènes présentent des rapports de masculinité relativement plus faibles que les autres (Kibuye, Gisenyi, Ruhengeri, Kigali Ngari, Butare). D'autre part, la Ville de Kigali qui reçoit une majeure partie des migrants internes constitués essentiellement des hommes en âge de travailler présente des rapports de loin plus élevés.
- La sous-population des moins de 17 ans, parce qu'elle n'a pas été sévèrement touchée par la guerre et le génocide des années 1990 et étant donné qu'elle représente le produit d'une forte fécondité de remplacement depuis ces événements, présente des rapports de masculinité qui sont beaucoup plus élevés et homogènes, même pour la ville de Kigali. Ceci signifie que l'équilibre entre les sexes se rétablit graduellement, ce qui confirme en même temps que la population Rwandaise est en train de se reconstituer après les bouleversements des années 1990. Si la Ville de Kigali a les mêmes rapports de masculinité dans sa jeunesse que les autres Provinces, c'est simplement dire qu'une

majeure partie de cette sous-population n'est pas encore tentée par l'émigration vers les villes et que les vagues qui s'y dirigent pour les besoins de l'enseignement secondaire sont plus équilibrées selon le sexe.

- La proportion des enfants âgés de moins de 17 ans est la plus faible dans la Ville de Kigali (37%) qui reçoit essentiellement des migrants adultes en âge de travailler. Dans les Provinces à fécondité relativement élevée et à forte propension à la migration (Ruhengeri, Gisenyi), la proportion des jeunes est plus importante (53%). La situation dans les autres provinces est beaucoup moins facile à expliquer. Les analyses plus approfondies à partir des résultats définitifs et plus détaillés permettront de mieux éclairer chaque cas.

### **III. CONCLUSION GENERALE**

Onze ans après le 2<sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat, le Rwanda vient de réaliser son 3<sup>e</sup> Recensement scientifique. Ce recensement a été exécuté à une période particulière de l'histoire de ce Pays, au lendemain des massacres et du génocide de 1994 qui ont perturbé aussi bien les paramètres de l'évolution que ceux de la structure et de la répartition spatiale de sa population.

L'objectif poursuivi en organisant cette opération était essentiellement d'améliorer la connaissance des caractéristiques sociales, économiques et démographiques de la population mais aussi de disposer d'informations sur la présence d'infrastructures de base dans les entités administratives à tous les échelons.

Cette première publication sur les résultats du Recensement répond à un besoin urgent des utilisateurs (pas tous les besoins, loin s'en faut !), celui de connaître les effectifs de la population et sa répartition spatiale sur le territoire national.

Les résultats préliminaires présentés dans ce document ont été obtenus sur base des données de synthèse des fiches récapitulatives remplies par les chefs d'équipes ; ces fiches donnent la répartition de la population de chaque zone de dénombrement par sexe et statut de résidence telle que renseignée par l'agent recenseur, ménage par ménage.

Il se pourra que les résultats définitifs, qui seront publiés à l'issue du traitement informatique complet des données collectées, c'est-à-dire approximativement vers la fin de l'année 2003, dégagent des effectifs légèrement différents de ceux qui sont publiés actuellement. Ceci n'est que normal dans la mesure où l'exploitation des données aura été quelque peu différente, la première étant essentiellement manuelle. Toutefois, les présents résultats sont suffisamment fiables pour être d'ores et déjà utilisables.

Ces résultats fournissent les tableaux des données sur la population résidente des entités administratives du Pays et celle âgée de 17 ans et plus jusqu'au niveau du secteur administratif, répartie selon le sexe et le milieu de résidence (urbain et rural). Ils donnent également quelques indicateurs de base sur l'état de la population,



l'évolution de la population urbaine et rurale ainsi que la densité de la population par province.

Ainsi, la population résidante totale était de 8.162.715 habitants au 15/08/2002 (dont 46,7% d'hommes et 53,3% de femmes), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,2% par rapport à la population de 7.151.551 habitants recensés en 1991.

La Province la plus peuplée est celle de Ruhengeri avec 894.179 habitants, suivie de près par celles de Gisenyi (867.225) et de Gitarama (864.694), alors que les Provinces les moins peuplées sont celles d'Umutara (423.642), Kibuye (467.745) et Gikongoro (492.607).

Bien que l'analyse de l'évolution de la population selon les Provinces entre 1991 et 2002 doive être nuancée à cause de la réforme administrative qui est intervenue entre-temps occasionnant des modifications des limites administratives et inévitablement des transferts de populations, la Ville de Kigali a plus que doublé sa population en l'espace de 11 ans, pendant que les Provinces de Kigali Ngali, Byumba, Butare et Kibuye ont vu leurs effectifs diminuer entre les deux recensements.

Lorsqu'on compare l'évolution de la population du Rwanda et de ses Provinces entre les deux périodes inter-censitaires (1978 - 1991 et 1991 - 2002), une tendance générale de baisse des taux d'accroissement se dessine dans toutes les Provinces sauf dans la Ville de Kigali. La population du Rwanda, qui a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 3,1% entre 1978 et 1991, a vu ce taux chuter pour atteindre 1,2% par an en moyenne entre 1991 et 2002. Ce ralentissement de croissance au cours de la deuxième période inter-censitaire s'explique davantage par les bouleversements au sein de la population suite aux événements de 1994 pertes en vies humaines, déplacements massifs des populations tant à l'intérieur que vers l'extérieur du Pays, plutôt que par des changements radicaux dans les tendances démographiques.

Le rapport de masculinité qui exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes est de 91,3 pour tout le Pays alors qu'il était de 95,1 en 1991. Dans toutes les Provinces, sauf dans la Ville de Kigali, cet indice a connu une chute de sa valeur depuis 1991.

Le déficit des hommes par rapport aux femmes, observée déjà au recensement de 1991, s'est aggravé au cours de la période inter-censitaire 1991-2002 à cause de la surmortalité des hommes pendant la guerre et le génocide dans les Provinces. Par contre, la forte immigration des hommes dans la Ville de Kigali explique la prédominance des hommes par rapport aux femmes dans la Capitale, destination privilégiée des migrations internes et internationales, à majorité masculine.

Les effectifs de la population rapportés à la superficie globale du pays révèlent que la densité de la population du Rwanda est de 322 habitants au kilomètre carré. Cette densité est parmi les plus élevées d'Afrique. En fait, la densité serait plus élevée (355 hab/km<sup>2</sup>) si on rapportait la population totale du pays à la superficie terrestre uniquement (sans tenir compte de plus de 1.000 km<sup>2</sup> couverts par le Lac Kivu). Le Rwanda étant un pays essentiellement agricole, il va sans dire que cette pression sur les terres pourra poser problème si les techniques actuelles de production ne sont pas fondamentalement améliorées.

Hormis la Ville de Kigali, les Provinces les plus densément peuplées sont Ruhengeri (540 hab/km<sup>2</sup>), Gisenyi (424 hab/km<sup>2</sup>), Byumba (421 hab/km<sup>2</sup>) et Gitarama (404 hab/km<sup>2</sup>). Les Provinces ayant les plus faibles densités (Umutara, Gikongoro et Kibungo) présentent une particularité du fait qu'une partie de leurs territoires constitue un domaine national réservé (parc national de l'Akagera ou réserve forestière de Nyungwe).

La population urbaine du Rwanda qui est constituée par celle de la Ville de Kigali et de celles des 14 autres villes du Pays dont les chefs-lieux des Provinces, a connu une croissance rapide entre 1991 et 2002, passant de 5,5% à 16,7% de la population totale du Pays. Cet accroissement peut être attribué à la croissance naturelle de la population urbaine, à la redéfinition récente des limites de la plupart des villes qui englobent des espaces aux caractéristiques typiquement rurales, mais aussi à l'exode rural incontrôlé pendant la période de l'après-génocide.

Une analyse sommaire des données selon les Districts a été également tentée mais elle ne pourra être complète qu'avec les résultats définitifs.

Alors que les personnes âgées de 17 ans et plus par sexe ont été systématiquement identifiées lors du dénombrement pour pouvoir disposer rapidement d'une estimation de l'effectif de la population en âge de voter (18 ans) lors des échéances électorales prévues pour l'année 2003, cette information permet de se faire une idée, quoique grossière, sur la structure par âge de la population du Pays, en attendant les données plus exhaustives sur la répartition par âge de toute la population.

L'examen des rapports de masculinité de la population âgée de 17 ans et plus montre que la population masculine adulte a été sans doute la plus touchée par les événements des années 1990. En effet, on compte actuellement 87 hommes pour 100 femmes âgées de plus de 17 ans alors que ce rapport est de 96 hommes pour 100 femmes de moins de 17 ans. La Ville de Kigali constitue une fois de plus une exception mais uniquement pour les personnes adultes. Ceci est d'autant plus normal qu'elle reçoit une majeure partie des migrants internes constitués essentiellement des hommes en âge de travailler.

La sous-population des moins de 17 ans a donc été moins sévèrement touchée par la guerre et le génocide et, représentant le fruit d'une forte fécondité de remplacement, elle enregistre des rapports de masculinité plus homogènes.

## ANNEXES

## Annexe 1 : Population totale et Population âgée de 17 ans et plus par District selon le Sexe

## 01. VILLE DE KIGALI

CODE	Ville/ District	Résidants			Résidants de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0101	nyarugenge:	61 047	39882	100 929	45 819	24 045	69 864
0102	N ymirambo	50 425	48 402	98 827	31249	27 452	58 701
0103	Butamwa	14 741	15 723	30464	7858	8 852	16710
0104	Gisozi	33 997	32 878	66 875	19939	17 872	37 811
0105	Kacyiru	69 415	51 776	121 191	49314	30 304	79 618
0106	Kanombe	27 096	25 914	53 010	17053	15 079	32 132
0107	Kicukiro	30 320	28845	59 165	18288	16 624	34 912
0108	Gikondo	45 585	32095	776801	31 91	17 381	49295
	<b>Total Ville de Kigali</b>	<b>332 626</b>	<b>275 515</b>	<b>60814</b>	<b>221</b>	<b>157 609</b>	<b>379041</b>

## 02. KIGALI NGALI

CODE	Ville/ District	Résidants			Résidants âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0201	Ville de Kabuya	24 564	26 564	51 128	13 696	14 408	28 104
0202	Bicumbi	46 676	54 381	101 057	22 595	29 120	51 715
0203	Gashora	44 636	41 970	86 606	24 631	21 594	46 225
0204	Ngenda	49 393	56719	106 112	22 591	29 616	52 207
0205	Nyamata	35 892	40 564	76 456	17 415	22 183	39 598
0206	Shvorongi	25 675	29 271	54 946	13 339	16 625	29 964
0207	Rushashi	32 298	36 296	68 594	16 417	19 823	36 240
0208	Rulindo	33 110	38 605	71 715	16 396	20 740	37 136
0209	Buliza	39 275	461191	85 394	19 354	25 685	45 039
0210	Gasabo	41 392	491421	90 534	19 582	26 943	46 525
	<b>Total Kigali Ngali</b>	<b>372 911</b>	<b>419 631</b>	<b>792 542</b>	<b>186 016</b>	<b>226737</b>	<b>412753</b>

## 03. GITARAMA

CODE	Ville/ District	Résidants			Résidants âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0301	Ville de Gitarama	46 518	38 151	84 669	30 539	21 193	51 732
0302	Ruyumba	40 928	47 865	88 793	20 336	27 303	47 639
0303	Ntongwe	39 440	45 430	84 870	19 427	25 010	44 437
0304	Ville de Ruhango	21 390	22 390	43 780	10 528	11 930	22 458
0305	Kabagari	38 017	44 989	83 006	19 093	25 084	44 177
0306	Ntenyo	50 880	58 776	109 656	25 200	32 644	57 844
0307	Muhanga	36 714	43 097	79 811	17 905	23 676	41 581
0308	Ndiza	46 068	53 422	99 490	22 962	29 399	52 361
0309	Kayumbu	34 132	40132	74 264	17 144	23 008	40 152
0310	Kamunyi	53 868	62 387	116 255	27 230	35 331	62561
	<b>Total Gitarama</b>	<b>407955</b>	<b>456 639</b>	<b>864 594</b>	<b>210 364</b>	<b>254 578</b>	<b>464 942</b>

04. BUTARE

CODE	Villa/ District	Résidants			Résidants âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0401	Ville de Butare	41 343	36 106	77 449	26 739	20 898	47 637
0402	Save	27 431	34 533	61 964	13 404	19 459	32 863
0403	Mugombwa	35 315	41 243	76 558	17 605	22 876	40 481
0404	Kibingo	45 096	53 760	98 856	22 428	29 738	52 166
0405	Nyakizu	39 566	46 021	85 587	18 897	24 800	43 697
0406	Maraba	28 275	33 874	62 149	14 305	19 455	33 760
0407	Kiruhura	23 067	28 096	51 163	11 670	16 351	28 021
0408	Ville de Nyanza	28 105	27 594	55 699	15 924	15 508	31 432
0409	Nyamure	37 911	44 805	82 716	18 745	25 558	44 303
0410	Gikonko	32 330	38 145	70 475	16 117	21 464	37 581
	<b>Total Butare</b>	<b>338 439</b>	<b>384 177</b>	<b>722 616</b>	<b>175 834</b>	<b>216 107</b>	<b>391 941</b>

05. GIKONGORO

CODE	Villa/ District	Résidants			Résidants âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0501	Ville de Gikongoro	17 293	15 183	32 476	10 619	8 188	18 807
0502	Nyaruguru	31 348	35 744	67 092	14 385	18 404	32 789
0503	Nshili	38 489	42 788	81 277	16 823	20 492	37 315
0504	Mudasomwa	33 279	36 904	70 183	15 633	18 409	34 042
0505	Mushubi	43 836	46 502	90 338	22 634	23 772	46 406
0506	Kaduha	28 467	32 494	60 961	14 242	17 693	31 935
0507	Karaba	41 703	48 577	90 280	21 222	26 900	48 122
	<b>Total Gikongoro</b>	<b>234 415</b>	<b>258 192</b>	<b>492 607</b>	<b>115 558</b>	<b>133 858</b>	<b>249 416</b>

06. CYANGUGU

	Ville/ District	Résidants			Résidants âgés de 17 ans plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0601	Ville de Cyangugu	34 684	24 745	59 429	23 256	12 892	36 148
0602	Impala	59 379	70 607	129 986	27 395	37 101	64 496
0603	Nyamasheke	35 134	39 362	74 496	16 864	20 743	37 607
0604	Gatare	38 676	44 752	83 428	18 201	22 888	41 089
0605	Bukunzi	41 371	46 335	87 706	19 814	23 815	43 629
0606	Bugarama	47 529	51 942	99 471	22 333	25 612	47 945
0607	Gashonga	34 900	40 088	74 988	16 197	21 649	37 846
	<b>Total Cyangugu</b>	<b>291 673</b>	<b>317 831</b>	<b>609 504</b>	<b>144 060</b>	<b>164 700</b>	<b>308 760</b>

07 Kibuye

CODE	Villa/ District	Résidants			Résidants âgées de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0701	Ville de Kibuye	23 319	23 181	46 500	13 083	12 637	25 720
0702	Gisunzu	35 573	41 516	77 089	16 087	21 118	37 205
0703	Rutsiro	35 030	39 794	74 824	15 860	20 027	35 887
0704	Budaha	38 581	46 839	85 420	17 930	25 306	43 236
0705	Itabire	36 129	41 957	78 086	16 741	21 692	38 433
0706	Rusenyi	48 882	56 944	105 826	21 254	28 748	50 002
	<b>Total Kibuye</b>	<b>217 514</b>	<b>250 231</b>	<b>467 745</b>	<b>100 955</b>	<b>129 528</b>	<b>230 483</b>

## 08. GISENYI

CODE	Ville/ District	Résidents			Résidents âgés de 17 ans plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0801	Ville de Gisenyi	35 552	31 640	67 192	20 449	15 704	36 153
0802	Cyankarwe	31 833	39 309	71 142	12 638	18 151	30 789
0803	Mutura	57 022	65 303	122 325	23 828	30 187	54 015
0804	Gasiza	55 905	66 776	122 681	23 339	32 212	55 551
0805	Kageyo	38 177	46 168	84 345	17 589	23 615	41 204
0806	Nyagisagara	37 247	44 480	81 727	16 530	22 735	39 265
0807	Gaseke	35 855	42 603	78 458	15 118	20 876	35 994
0808	Kayove	45 665	50 425	96 090	21 127	25 389	46 516
0809	Kanama	35 627	42 082	77 709	15 645	20 204	35 849
0810	Nyamyumba	30 731	34 825	65 556	14 036	16 558	30 594
	<b>Total Gisenyi</b>	<b>403 614</b>	<b>463 611</b>	<b>867 225</b>	<b>180 299</b>	<b>225 631</b>	<b>405 930</b>

## 09. RUHENGERI

CODE	Ville/ District	Résidents			Résidents âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0901	Ville de Ruhengeri	34 548	36 977	70 525	16 548	18 232	34 780
0902	Bugarura	47 414	52 106	99 520	22 860	27 201	50 061
0903	Nyarutovu	31 146	63 102	67 248	14 382	18 789	33 171
0904	Bukonya	39 360	44 998	84 358	18 575	23 069	41 644
0905	Buhoma	41 347	47 744	89 091	17 898	22 976	40 874
0906	Mutobo	46 585	51 770	98 355	20 106	24 757	44 863
0907	Kinigi	28 265	34 379	62 644	11 313	16 300	27 613
0908	Bukamba	56 597	63 339	119 935	25 049	30 484	55 533
0909	Butaro	29 277	33 381	62 658	12 532	15 335	27 867
0910	Cyeru	39 584	45 518	85 102	16 588	21 708	38 296
0911	Nyamugali	24 654	30 089	54 743	10 729	15 000	25 729
	<b>Total Ruhengeri</b>	<b>417 777</b>	<b>476 402</b>	<b>894 179</b>	<b>186 580</b>	<b>233 851</b>	<b>420 431</b>

## 10. BYUMBA

CODE	Ville/ District	Résidents			Résidents âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1001	Ville de Byumba	34 629	31 907	66 536	19 108	15 814	34 922
1002	Kisaro	35 962	41 358	77 320	16 943	21 210	38 153
1003	Kinihira	42 902	49 101	92 003	19 537	25 164	44 701
1004	Bungwe	37 577	42 491	80 068	17 228	20 898	38 126
1005	Rushaki	37 981	41 503	79 484	17 938	20 651	38 589
1006	Rebero	37 926	41 968	79 894	18 106	21 156	39 262
1007	Ngarama	34 940	38 686	73 626	17 112	19 060	36 172
1008	Humure	33 820	37 665	71 485	16 008	19 457	35 465
1009	Rwamiko	42 310	49 646	91 956	20 368	24 666	45 034
	<b>Total Byumba</b>	<b>338 047</b>	<b>374 325</b>	<b>712 372</b>	<b>162 348</b>	<b>188 076</b>	<b>350 424</b>

## 11. Umutara

CODE	Ville/ District	Résidents			Résidents âgés de 17 ans et plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1101	Ville d'Umutara	4 149	3 854	8 003	2 487	2 000	4 487
1102	Bugaragara	16 334	16 744	33 078	8 480	7 920	16 400
1103	Kabare	14 560	14 668	29 228	7 446	7 647	15 093
104	Gabiro	17 342	16 908	34 250	8 641	8 679	17 320
1105	Rukara	35 356	38 563	73 919	16 579	20 108	36 687
1106	Murambi	38 364	45 054	83 418	17 892	23 867	41 759
1107	Kahi	31 760	33 990	65 750	15 092	16 998	32 090
1108	Muvumba	45 806	50 190	95 996	21 320	25 040	46 360
	<b>Total Umutara</b>	<b>203 671</b>	<b>219 971</b>	<b>423 642</b>	<b>97 937</b>	<b>122 259</b>	<b>210 196</b>

## 12. KIBUNGO

CODE	Ville/ District	Résidents			Résidents âgés de 17 ans et		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1201	Ville de Kibungo	21 970	21 612	43 582	13 111	12 147	25 258
1202	Kigarama	28 389	34 384	62 773	13 528	18 379	31 907
1203	Mirenge	46 118	54 908	101 026	22 232	29 855	52 087
1204	Ville de Rwamagana	28 362	18 841	47 203	20 749	11 204	31 953
1205	Muhazi	26 333	32 159	58 492	12 498	17 969	30 467
1206	Kabarondo	30 806	36 944	67 750	14 287	20 035	34 322
1207	Cyarubare	32 036	35 148	67 184	14 836	17 560	32 396
1208	Rukira	28 017	32 313	60 330	13 126	16 255	29 381
1209	Nyarubuye	23 656	25 909	49 565	10 739	13 048	23 787
1210	Rusumo	70 403	79 240	149 643	33 426	40 188	73 614
	<b>Total Kibungo</b>	<b>336 090</b>	<b>371 458</b>	<b>707 548</b>	<b>168 532</b>	<b>196 640</b>	<b>365 172</b>

## Annexe 2 : Calcul de la Répartition spatiale de la Population du Rwanda selon la Courbe de Lorenz

Province/Ville	Population	Superficie	Densité	Population %	Superficie %	Population cumulée	Superficie cumulée
Ville de Kigali	608 141	313	1 942.9	7.45	1.29	7.45	1.29
Gisenyi	867 225	1 585	547.1	10.62	6.52	18.07	7.81
Ruhengeri	894 179	1 657	539.6	10.95	6.82	29.03	14.63
Byumba	712 372	1 694	420.5	8.73	6.97	37.76	21.60
Gitarama	864 594	2 141	403.8	10.59	8.81	48.35	30.41
Butare	722 616	1 872	386.0	8.85	7.70	57.20	38.12
Cyangugu	609 504	1 718	354.8	7.47	7.07	64.67	45.19
Kibuye	467 745	1 371	341.2	5.73	5.64	70.40	50.83
Kigali Ngali	792 542	2 780	285.1	9.71	11.44	80.11	62.27
Gikongoro	492 607	1 974	249.5	6.03	8.12	86.14	70.39
Kibungo	707 548	2 964	238.7	8.67	12.20	94.81	82.59
Umutara	423 642	4 230	100.2	5.19	17.41	100.00	100.00
<b>TOTAL</b>	<b>8 162 715</b>	<b>24 299</b>	<b>335.9</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>		

### Annexe 3. Districts ayant une population Supérieure à 100.000 habitants

	Masculin	Féminin	Total
Rusumo	70 403	79 240	149 643
Impala	59 379	70 607	129 986
Gasiza	55 905	66 776	122 681
Mutura	57 022	65 303	122 325
Kacyiru	69 415	51 776	121 191
Bukamba	56 597	63 338	119 935
Kamonyi	53 868	62 387	116 255
Ntenyo	50 880	58 776	109 656
Ngenda	49 393	56 719	106 112
Rusenyi	48 882	56 944	105 826
Bicumbi	46 676	54 381	101 057
Mirenge	46 118	54 908	101 026
Nyarugenge	61 047	39 882	100 929

### Annexe 4. Districts ou Villes ayant une population inférieure à 50.000 Habitants

District/Ville	Masculin	Féminin	Total
Ville d'Umutara	4 149	3 854	8 003
Kabare	14 560	14 668	29 228
Butamwa	14 741	15 723	30 464
Ville de Gikongoro	17 293	15 183	32 476
Bugaragara	16 334	16 744	33 078
Gabiro	17 342	16 908	34 250
Ville de Kibungo	21 970	21 612	43 582
Ville de Ruhango	21 390	22 390	43 780
Ville de Kibuye	23 319	23 181	46 500
Ville de Rwamagana	28 362	18 841	47 203
Nyarubuye	23 656	25 909	49 565